L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. — NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 18 FEVRIER 1868 — Entre les rues Bienville et Conti.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES - ÉDITEURS.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE.
Par an, $16; par semestre, $8; par trimestre, $4
Prix d'un exemplaire, 10 CENTS.

EDITION BI-HEBDOMADAIRE
Paraissant le Mardi et le Samedi
Par an, $4; par semestre, $2.

TARIF D'ANNONCES.

Les annonces transitoires, placées à tour de rôle dans les diverses parties du journal, paieront $1 50 le carré pour la première insertion, et 75 CENTS le carré pour chaque insertion subséquente.

Les annonces transitoires de la page éditoriale paieront $1 50 le carré pour chaque insertion.

Les annonces publiées par intervalles, paieront comme annonces nouvelles pour chaque insertion.

Les annonces au mois, dans la page éditoriale, paieront $20 net le carré par mois.

Les personnes faisant régulièrement et souvent des annonces auront, sur les prix indiqués ci-dessus pour les annonces transitoires, tel escompte qu'il sera convenu avec elles; mais dans aucun cas, cet escompte ne dépassera 25 pour cent.

Toutes les réclames d'annonces d'affaires paieront 20 cents net la ligne pour chaque insertion.

Toute annonce transitoire doit être payée d'avance.

Les annonces dont le nombre d'insertions ne sera pas indiqué seront publiées six fois.

Les comptes des personnes faisant régulièrement des annonces leur seront envoyés à la fin de chaque mois.

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI MATIN, 18 FEVRIER.

☞ Pour la liste des navires et steamboats arrivés dans notre port, ainsi que les expéditions en douane, voir à la page anglaise.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir les annonces.

Par le Sherif—à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, un bond pour la somme de $1057, décrit dans l'annonce. Et à 4½ heures P. M., sur les lieux, le fonds et l'installation d'un restaurant connu sous le nom de St Lawrence, ainsi que tous les meubles, &c. &c. rue St Charles No 66.

Par G De Fériet—à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, vente positive et sans réserve de propriétés dans le Premier et le Deuxième District, à savoir: Un terrain, avec une maison basse, rue Julie, un autre même rue, avec une maison en briques à étage; et un autre terrain attenant, avec même genre de bâtisse: un terrain face à la rue Nouvelle Levée avec un magasin en briques à étage; un autre terrain derrière face à la rue Commerce, avec un magasin en briques, à étage; aussi, dans le Deuxième District, un terrain rue Tremé, avec une maison basse en bois; aussi, un îlet de terre borné par les rues Douane, St-Jacques, Bienville et l'A... rue Carrollton. De plus, une bonne propriété dans le Troisième District, rue des Champs-Elysées, entre Bons-Enfants et Morales, une résidence agréable, rue Louisa entre Amour et Craps, un beau terrain pour bâtir, à l'angle des rues North, Poydras et Johnson. Et des terrains de prix pour bâtir, sur la rue du Canal.

Egalement, un morceau de terre de prix et amélioré, au coin de l'entrée des Fair Grounds.

Par C. E. Girardey & Co—à 11 heures, et tous les jours suivants, au magasin en fer, à cinq étages, No 86 de la rue du Canal entre les rues Camp et Magasins, grande vente péremptoire du grand stock de marchandises sèches de fonds et assorties, étrangères et américaines, par ordre des cessionnaires d'une faillite, comprenant un stock de marchandises sèches, achetées pour le commerce en gros de cette ville, et ayant coûté, d'après la facture, $70,000. Une des meilleures occasions qui aient jamais été offertes sur ce marché. Marchandises abandonnées aux créanciers et qui seront vendues sans aucune réserve quelconque.

Par A. Duchiron—à 10 heures à sa salle d'encan, rue Tchoupitoulas et Nouvelle-Levée, un grand assortiment de vins, liqueurs, eau-de-vie, whisky, etc.

Par Thomas & Spear—à 10 heures, encoignure St-Pierre et Levée, magnifiques comptoirs, psychés et glaces, étagères à glaces, installations de gaz, tente et victoires, etc.

Par Montgomery, Bros. & Co—à leur salle d'encan, rue du Camp, un assortiment général de meubles, etc. Et aux écuries de P. Liner, rue Gravier, superbes chevaux, mulets, vaches laitières, buggies, wagons, harnais, etc.

Par Hois, Blohm & Co—à leur salle d'encan rue de Chartres, grande vente de marchandises sèches, articles de fantaisie, habillements, etc.

Par D. E. Morphy—au No 47 rue des Magasins, par acquit de..., 5,183 sacs de gros sel. Aussi, papier à envelopper et papier d'imprimerie.

Par H. W. Palfrey—à 10 heures, au coin des rues St-André et Laurel le contenu d'une grocerie.

Par O. Valeton—au No 43 de la rue Tchoupitoulas, fonds de chaussures, de Calhoun.

Par Vincent & Co—au No 16 de la rue de Chartres, marchandises sèches étrangères et américaines.

Par Hoffman, Marks & Co—au No 38 de la rue de Chartres, bottes, souliers et brodequins de dames, messieurs, demoiselles, jeunes gens et jeunes garçons.

☞ **Achetez vos confiseries et chocolats chez M. Ernest Turpin, 93 Vieille-Levée.**

ATTENTION!

Le Sherif procédera ce jour aux ventes à l'encan ci-après:

A 10 1/2 heures A. M., sur les lieux, le fonds du Restaurant des Etats-Unis, situé rue de la Commune, No 128 et 130, entre les rues St-Charles et du Camp, Premier District.

A midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, 2me District, un Bon à 12 mois.

Et à 4 1/2 heures P. M., sur les lieux, rue St Charles No 66 Premier District, le fonds et l'installation du Restaurant connu sous le nom de "St-Lawrence", ainsi que tous les meubles et effets qui s'y trouvent.

Pour le détail et les conditions voir aux annonces.

Marchandises sèches à l'encan.—La grande vente par ordre du syndic, dans la banqueroute de MM. Isidore Simon & Co., aura lieu aujourd'hui au magasin de fer à quatre étages, No 86 rue du Canal, près de l'encoignure de la rue du Camp. MM. C. E. Girardey & Co. se sont pourvus de catalogues contenant une liste complète des marchandises offertes. Le commerce en général fera bien d'assister à cette vente, attendu que les articles, soit étrangers soit américains, qui composent le fonds de l'établissement, seront vendus au prix de facture. La vente étant péremptoire et absolue, présente de grands avantages pour les marchands en gros et en détail. Nous conseillons aux personnes qui veulent faire des achats de se rendre de bonne heure au lieu de la vente, afin de s'assurer des places qui leur permettront de voir les marchandises à mesure qu'elles seront mises en vente. Cette recommandation a son prix, et les acheteurs feront bien de ne pas l'oublier.

Sel.—Nous sommes priés par M. D. E. Morphy, encanteur, d'appeler l'attention des marchands sur la vente de 5,183 sacs de gros sel, en excellent état, vente qui aura lieu aujourd'hui à 10 heures du matin, rue des Magasins No 47. Voyez l'annonce.

Vente d'immeubles a l'encan.— L'attention du public et des capitalistes est appelée sur la vente d'immeubles qui doit se faire aujourd'hui à midi par le ministère de M. G. De Fériet, encanteur, dans le but d'effectuer une division entre les héritiers de Louis Adam. Les propriétés offertes sont situées dans les portions les plus recherchées du Premier et du Second District, et les conditions sont très libérales. Les acquéreurs devront assumer le paiement pour l'année courante (1868) et les actes de vente devront être faits dans les dix jours à partir du jour de l'adjudication des propriétés.

M de Fériet vendra aussi au même endroit et à la même heure, d'autres immeubles de valeur, à des conditions faciles pour les personnes ayant des moyens limités.

Pour plus amples renseignements voyez l'annonce à la colonne des encans et les plans exposés à la Bourse.

Cour Supreme. *La Banque de l'Etat.*— Le grand procès que cette banque avait à soutenir contre l'Etat de la Louisiane et le général Bailey, au sujet de ses cotons, et dont les détails sont connus de nos lecteurs, vient d'être finalement décidé par la Cour Suprême. La Banque en sort saine et sauve, à l'exception d'une somme de soixante-dix mille piastres qu'elle aura à payer au général Bailey. La Cour a également cassé cette partie du jugement du juge Théard, qui reconnaissait la validité des bons émis par l'Etat en 1862. A part ces deux modifications, le jugement de la Cour de première instance est affirmée.

Concert vocal et instrumental. — La signora ... Filomeno donnera, vendredi soir, au Théatre National, un Grand Concert où elle exécutera, sur le piano et le violon. Voyez l'annonce.

Grand Rabais.—MM. Lion & Pinsard, rue du Canal, No 172, annoncent un grand rabais dans la vente de leurs marchandises. C'est dans leur magasin qu'on trouve un vaste choix de parfumeries françaises et d'articles de fantaisie; des gants S Jouvin entre autres, à $1.25. Voyez l'annonce.

Foire de charité.—Une grande foire s'est ouverte hier dans les bâtisses Blaffer, rue du Canal, entre les rues Bourgogne et Remparts, et elle doit continuer aujourd'hui et les jours suivants. Les bénéfices que cette foire produira seront affectés à l'asile des orphelins protestants allemands. Les billets sont signés par MM. F. De Bondio, président, et Geo. Stromeyer, secrétaire. Nous engageons tous ceux qui s'intéressent au but charitable de cette entreprise à donner leur concours dans cette circonstance.

Pommes de terre, foin, son, &c.—MM. J. B. Vanhorn & Co, Nos 66, 68, 70 et 72, rue des Magasins, encoignure Poydras, ont à vendre, en magasin et sur la Levée, un immense lot de pommes de terre, un chaland de foin de l'Ouest, du son et une grande variété de provisions de l'Ouest, comprenant des viandes de porc et de bœuf, jambons, bacon, whiskey, chandelles, savon, &c. Voyez l'annonce.

—Les fonds secrets du parti radical de la Nouvelle Orléans entretiennent dans plusieurs paroisses de l'Etat des agents à $10 par jour, chargés d'agiter la population africaine en vue des prochaines élections. Ce sont les cornacs ou *slave drivers* de nos jours.

Meeting a Saint-Jean-Baptiste. — Nous voyons dans le *Meschacébé* qu'un meeting démocratique a dû avoir lieu hier dans cette paroisse, à l'effet de nommer des délégués à la Convention d'Etat qui se réunira le 5 mars prochain.

Une famille privilégiée.—M. Gall, fermier de Patton (Haut Canada) a cinq enfants, ce qui se voit tous les jours. Mais ces enfants ont tous six doigts aux mains et six doigts aux pieds, ce qui se voit plus rarement. Enfin les deux plus jeunes, jumeaux âgés de 4 ans, pèsent 155 livres chacun.

Ces deux mioches, s'ils continuent à croître et à grossir, sont appelés à figurer un jour au Muséum de Barnum.

L'organisation conservatrice.

Le grand meeting qui a eu lieu samedi soir, au Théâtre St-Charles, et dont nous avons rendu compte dans notre numéro de dimanche matin, a prouvé d'une manière évidente que la population de la Nouvelle-Orléans était décidée à sortir du rôle passif dans lequel elle s'était renfermée depuis la mise en vigueur des lois de reconstruction. Ces grandes réunions populaires ont cela d'utile qu'elles stimulent les zélés, réchauffent les tièdes, et font circuler la vie politique dans les masses. Mais il ne suffit pas d'aller entendre des orateurs exposer la situation et d'approuver, en opinant du bonnet, les résolutions adoptées dans les meetings. Il faut encore coopérer activement à l'œuvre de délivrance et travailler avec énergie et promptitude à l'organisation effective du grand parti conservateur.

Les personnes qui ont été désignées par le meeting pour prendre l'initiative de l'organisation du parti dans chaque ward, doivent se faire un devoir d'accepter cette mission et de la remplir consciencieusement. Chacune d'elles peut facilement s'assurer le concours de quelques jeunes gens, et, en peu de jours, on peut avoir les cadres d'une organisation conservatrice complète et prête à faire face à toutes les éventualités.

Le problème est celui-ci: trouver le moyen avec 44,000 votants blancs actuellement enregistrés de contrebalancer dans la prochaine élection les 82,000 votes de gens de couleur. La solution du problème n'est pas une mais complexe.

Quatorze jours avant l'élection qui sera ordonnée pour la ratification de la Constitution que fabrique en ce moment la convention radicale, les bureaux d'enregistrement, réorganisés à nouveau, procéderont à la révision des listes d'enregistrement. Un délai de cinq jours seulement est accordé pour cette révision. Ce délai serait insuffisant si l'on ne se préparait à l'avance à faire inscrire tous ceux qui s'étant vu illégalement refusés par les premiers bureaux, ont néanmoins droit à figurer sur les listes. Mais l'addition de quelques milliers de noms de citoyens blancs sur les registres électoraux ne suffirait pas pour contrebalancer l'écrasante majorité des votes de couleur, si on n'avisait aux moyens de faire réviser aussi cette partie de l'enregistrement.

Le chiffre seul obtenu par l'élément de couleur indique l'étendue des fraudes qui ont été pratiquées. Il y a eu certainement de vingt à trente mille inscriptions frauduleuses opérées, grâce à la complaisance des enregistreurs radicaux et à l'absence de tout contrôle. Plusieurs moyens existent d'annuler ces votes illégitimes. Le commandant du district peut annoncer que tout individu convaincu d'avoir voté sans droit sera poursuivi et sévèrement puni, et cet avertissement communiqué aux affranchis ne saurait manquer d'avoir un effet salutaire. Mais, pour que la menace ne soit pas vaine, il faut que les conservateurs, par l'intermédiaire de comités spéciaux, exécutent un travail de révision préparatoire à l'aide des listes actuelles d'enregistrement. Il est facile de dresser des tableaux des électeurs enregistrés par wards et ensuite par îlets, et de constater l'identité des électeurs de couleur, de façon à savoir s'ils remplissent les conditions légales pour voter.

A côté de ces deux moyens qui rétabliront l'équilibre entre les deux éléments électoraux, il en est un troisième à mettre en œuvre. C'est la propagande à faire parmi les affranchis pour leur faire comprendre les conséquences que peut avoir pour eux le triomphe de la politique radicale, c'est-à-dire la ruine du pays qui entraînerait pour eux la misère et la famine. Ce n'est pas par les menaces qu'il faut chercher à les influencer, ce serait un procédé aussi illégitime que maladroit; c'est en faisant appel à leur bon sens et en leur faisant comprendre leur véritable intérêt.

Nous voyons avec plaisir que dans les paroisses on se prépare à s'organiser, et nous avons bon espoir de ce côté. Les planteurs qui sont en contact direct avec les affranchis, sauront comment s'y prendre pour les arracher à l'influence pernicieuse des émissaires radicaux. Il faut que les citoyens de la ville entreprennent la même tâche, et qu'ils ne craignent pas de se mettre en rapport avec les affranchis pour leur faire voir les deux faces de la situation, et les amener à faire cause commune avec la population blanche.

Le temps presse: dans quelques jours la Constitution sera terminée, et alors un délai de trente jours seulement nous séparera de l'élection. Que les conservateurs se hâtent donc de compléter leur organisation et de mettre en pratique tous les moyens de salut que leur laissent les lois de reconstruction.

Théâtre de l'Opéra.

La reprise du *Bossu* a eu lieu, dimanche dernier, devant un public fort nombreux et avec un succès qui nous a rappelé ceux que ce drame avait obtenus en 1866 et 1867. Nous regrettons d'avoir à constater, cependant, que la bonne harmonie qui devrait toujours régner entre les spectateurs d'un théâtre comme le nôtre, a été un instant troublée à la fin de la représentation par suite de quelques marques de désapprobation qui se sont produites lorsque M. Paul Alhaiza, qui jouait le rôle de Lagardère, a été rappelé après le septième tableau. Nous aurions passé sous silence cet incident des sifflets—il y en avait quatre ou cinq disent les uns, une dizaine disent les autres, sur huit à neuf cents personnes qui garnissaient la salle—sans l'émotion qu'il a causé dans le public. Qu'on nous permette quelques observations générales tout d'abord.

Il y a longtemps que Boileau a dit que le droit de siffler était un droit qu'à la porte on achetait en entrant. C'est un usage consacré par la tradition, cela est vrai; mais, dans notre opinion, c'est un usage que l'on ferait mieux d'abandonner comme entièrement contraire aux raffinements de la civilité et du bon goût. La question a fait dernièrement l'objet de longues discussions dans la presse de Paris et nous avons lu attentivement les raisons données pour et contre sans que notre opinion en ait été ébranlée. Il y a longtemps qu'on a renoncé à lancer des pommes cuites aux acteurs; le sifflet devrait être mis de côté également comme un moyen aussi barbare qu'antique. La marque de désapprobation la plus conforme aux mœurs modernes, c'est le silence ou l'abstention.

Notre opinion, nous le savons, n'est pas celle de tout le monde, et nous n'avons pas la prétention de l'imposer. Seulement, nous croyons que tout le monde conviendra avec nous que le droit de siffler doit être exercé dans des limites excessivement restreintes, sans quoi les représentations théâtrales deviendraient impossibles. Il n'est pas d'acteur, quelque talent qu'il possède, qui ne déplaise, par certains côtés, à plusieurs personnes, et si chaque acteur était sifflé par une dizaine de spectateurs seulement quand tous les autres applaudiraient, il en résulterait un état de choses qui ne serait soutenable ni pour les artistes ni pour le public. Il est tout naturel qu'une si faible minorité s'abstienne de toute marque bruyante de désapprobation par déférence pour le goût de la majorité. L'usage du sifflet doit surtout être désapprouvé lorsqu'il est employé par esprit d'opposition systématique, ou pour exercer une rancune personnelle. Le siffleur, en pareil cas, est dans son tort tout autant que le serait un critique qui, par animosité personnelle, dirigerait systématiquement des attaques contre un artiste. Mais, quels que soient les mobiles qui animent les siffleurs, nous croyons que la seule réponse du reste de l'assemblée doit être de couvrir le bruit des sifflets par celui des applaudissements. C'est la meilleure satisfaction pour l'artiste, et elle évite des altercations regrettables. Si la représentation est troublée par la persistance des siffleurs, c'est à l'autorité qu'il appartient de faire respecter l'ordre et le décorum.

En suivant ces règles bien simples, on évitera de donner à un incident qui serait vite oublié, des proportions fâcheuses; car, la passion s'en mêlant, on peut aller très loin. Ces réflexions nous sont suggérées plutôt par le souvenir d'évènements passés que par l'épisode de dimanche dernier qui, Dieu merci, n'aura pas de suites fâcheuses. Examinons les faits.

On reprenait un drame qui avait été joué en 1866 et en 1867 avec un immense succès, et dans lequel M. Paul Alhaiza jouait le rôle de Lagardère qui lui avait valu dans cinq ou six représentations de chaleureux applaudissements. La direction donnait *Le Bossu*, d'abord parce qu'il était demandé par beaucoup de personnes, et ensuite parce qu'il était certain—comme l'évènement l'a prouvé—que cette pièce ferait une excellente recette; or, la direction tenant à faire honneur à ses engagements et à payer ses artistes, a parfaitement raison de monter les ouvrages les plus propres à attirer la foule. On peut discuter la valeur du *Bossu*, comme œuvre d'art, mais ceux qui n'aiment pas cette pièce peuvent facilement se dispenser de l'entendre. On peut également discuter les mérites de M. Alhaiza comme artiste, mais il est incontestable que dans le *Bossu*, comme dans beaucoup d'autres rôles, il plaît à la grande majorité du public, et à juste titre selon nous. Or, comme la pièce et l'artiste étaient parfaitement connus du public et très probablement de ceux qui ont sifflé, nous pensons qu'ils eussent mieux fait de s'abstenir d'aller au théâtre ou, s'il leur convenait d'y aller, d'exprimer, comme ils l'on fait, leur désapprobation; parce que si chaque spectateur usait du même privilège, il n'y aurait pas un seul artiste, si aimé du public qu'il fût, qui ne serait exposé à être sifflé; ce qui rendrait les représentations théâtrales fort désagréables pour ne pas dire impossibles. Maintenant, nous le répétons, les autres spectateurs n'ont qu'une réponse à faire, en pareil cas, aux siffleurs, c'est d'applaudir. C'est la meilleure marque de sympathie qu'on puisse donner à l'artiste, et la meilleure manière d'étouffer les sifflets. Dans le cas dont il s'agit, les applaudissements partis de toutes les parties de la salle qui, trois fois de suite, ont ramené M. Alhaiza à la rampe devaient le consoler amplement du malheur d'avoir déplu à cinq ou six personnes, et protester contre les siffleurs c'était donner à leur opposition une importance qu'elle n'avait pas. Cela dit, arrivons au compte rendu proprement dit de la représentation.

Le *Bossu* est une épopée héroïque tirée d'un roman de cape et d'épée, où les règles de la vraisemblance sont généralement dédaignées par l'auteur. Dumas et Féval ont le secret de tailler dans ces œuvres d'imagination, des rôles qui conviendraient assez aux paladins de l'Arioste. Au point de vue abstrait de l'art la valeur de ces ouvrages est contestable; au point de vue plus restreint du but moralisateur du théâtre, on n'a trop rien à y redire, puisque la vertu est récompensée, le crime puni et que le public est amusé.

Mais, la donnée du drame étant acceptée, il est clair que ces rôles de paladin ne peuvent être joués avec la tenue compassée, l'accent froid et méthodique, la passion contenue qui conviennent aux personnages en habit noir des comédies du Gymnase ou du Théâtre Français. Pour que le personnage de Lagardère soit supportable, il faut qu'il soit rendu avec toute la fougue dans l'allure, tout l'emportement dans le geste, tout l'élan dans la passion, qui forment les traits bien marqués du caractère chevaleresque et excentrique donné par Paul Féval à son héros. S'il marchait, s'il aimait, s'il parlait comme un amoureux de boudoir en cravate blanche, ce ne serait plus Lagardère. C'est ce qu'a parfaitement compris M. Alhaiza dans son interprétation de ce rôle, et il y a déployé le feu, la verve, l'originalité qui sont ses qualités distinctives, qualités quelquefois exagérées dans la comédie mais parfaitement à leur place dans le drame, et surtout dans celui-ci où elles sont impérieusement requises par les situations. Il a dit avec beaucoup d'âme la scène d'amour du troisième tableau; et il a produit une très vive impression dans la scène avec le Régent. Sa transformation en bossu et son jeu dans cette partie du rôle prouvent qu'il est expert dans l'art du comédien. En somme, il a été rappelé six fois dans cette soirée et applaudi par les dames qui occupaient les loges aussi bien que par les spectateurs du parquet et du parterre.

Mademoiselle Amélie Hinry a dit le rôle de Blanche de Nevers, qu'elle avait déjà joué à Paris, avec une excellente diction, et une sensibilité exquise. Cette gracieuse artiste apporte toujours beaucoup d'aisance et de naturel dans son jeu, et elle a le don d'être toujours sympathique au public.

M. Gravier a joué le rôle ingrat du traître Gonzagues en excellent comédien, et M. Seguin a fait un régent très digne et très convenable. Sous les traits de Cocardasse, M. Chamonin a eu un franc succès d'accent et d'allure, et il a contribué pour une bonne part au succès de la pièce. MM. Rosambeau, Albert Mary, Faye, Gilbert et Goujou et Mme Ramadié ont tiré bon parti de leurs rôles respectifs. Nous complimenterons aussi mademoiselle Marie Hinry, qui a été très gracieuse dans le rôle de Flor, la Bohémienne, et mademoiselle Tholer qui a joué le rôle du page avec sa vivacité et son intelligence habituelle.

On donne ce soir la troisième représentation du *Prophète* qui a obtenu, samedi, à la seconde représentation un succès aussi grand qu'à la première. Nous pensons qu'il y aura foule encore pour entendre cette œuvre magnifique interprétée par MM. Picot, Van Hufflen, Le Chevalier, Decré, Dupin et par mesdames Audibert et Seguin.

On annonce pour mercredi une représentation extraordinaire, composée de *La Belle Hélène* et de *La Fille du Régiment*.

MORT D'UN JOURNALISTE.

Nous avons le regret d'enregistrer la mort d'un de nos confrères des paroisses, M. Eugène Superveille, propriétaire et rédacteur du *Drapeau*, de Donaldsonville, qui est décédé le 11 courant, à l'âge de 44 ans. Il était natif d'Arudy, département des Basses-Pyrénées, France. C'était un homme de cœur, et le *Drapeau* lui paie un juste tribut d'éloges dans la notice nécrologique suivante:

"Par la mort de M. Eugène Superveille, la société fait une perte qui sera vivement sentie dans la Louisiane, principalement dans les paroisses Ascension et Assomption, où il avait su, par les nobles qualités de son esprit et la générosité de son cœur, se créer un si grand nombre d'amis.

Comme tant d'autres enfants de la France il avait quitté, dans la fleur de la jeunesse, sa patrie et des parents bien-aimés qu'il espérait revoir et qui l'attendent encore; mais, hélas! c'est par ces lignes que son vieux père et sa tendre mère apprendront qu'il leur faut renoncer à ce doux espoir. Puisse alors la douleur qu'ils en ressentiront être adoucie par la certitude qu'elle est partagée par une multitude de cœurs amis.

Arrivé en Louisiane après un séjour de quelques années à l'île de Cuba, il se fixa en 1850, dans la paroisse Assomption où il fonda le journal *Le Pionnier*. Allié par le mariage, dans la même année, à une de nos plus anciennes et plus honorables familles, il se dévoua dès lors entièrement à son pays d'adoption et s'identifia à tous ses intérêts. Un moment fatigué de la carrière éditoriale il la quitta pour la reprendre au bout de quelques années, en fondant à Donaldsonville *Le Drapeau de l'Ascension*. C'est à ce poste, qu'il occupait avec son énergie ordinaire, que le trouva la grande lutte entre les deux sections du pays.

Son choix ne pouvait être douteux; il défendit de toutes ses forces l'erreur (si ce fut une erreur) de la majorité, et ce qu'il considérait comme le droit imprescriptible et l'intérêt de la Louisiane son pays adoptif. Après avoir servi sa cause, tour à tour comme soldat et comme approvisionneur de ses compagnons d'armes, il revint, dès que la tourmente fut apaisée, reprendre son poste de journaliste, en relevant d'une main "Le Drapeau de l'Ascension" et élevant de l'autre la "Boussole de l'Assomption."

Malheureusement ses forces ont trahi son courage. Il avait contracté, depuis son séjour dans les camps, le germe de cette longue maladie à laquelle il a été forcé de succomber, malgré tous les secours des plus habiles docteurs, et les soins les plus constants d'une épouse aussi courageuse que dévouée.

Il serait difficile de donner une idée du courage avec lequel il a supporté et même dissimulé presque jusqu'à la fin, avec son sourire habituel, à tous ceux qui le visitaient, les continuelles souffrances qui minaient son corps sans abattre son esprit. Enfin, le mal physique l'a emporté sur la force morale et il s'est éteint paisiblement après avoir reçu les consolations spirituelles de la religion de ses pères.

Le grand nombre d'amis accourus à son enterrement malgré la difficulté des chemins prouve la place qu'il occupait dans le cœur de ses concitoyens. Puissent ces témoignages de la douleur publique adoucir celle d'une épouse, d'un père et d'une mère qu'il aimait tant.

EUROPE.

Nous avons reçu hier soir nos journaux de Paris jusqu'au 31 janvier; nous en donnerons demain quelques extraits.

On lit dans le *Moniteur universel du soir*:

Il y a lieu de constater actuellement dans l'attitude générale des puissances de l'Europe un ensemble de dispositions conciliantes et de symptômes pacifiques. Ainsi que lord Stanley l'a dit avec raison à Bristol, les réformes militaires dont s'occupent les divers Etats doivent être interprétées comme des précautions et non comme des menaces. Le parti révolutionnaire italien paraît découragé, et la discussion du budget n'est troublée à Florence par aucune récrimination politique.

Les cabinets de Vienne et de Berlin entretiennent en ce moment des rapports empreints de courtoisie. Les officiers envoyés par le roi Guillaume pour assister aux funérailles de l'empereur Maximilien ont reçu le meilleur accueil de l'empereur François-Joseph. La presse, en Prusse comme en Autriche, tient un langage modéré. Plus les gouvernements et les peuples réfléchissent, plus ils apprennent à se prémunir contre les convoitises exagérées, et, en donnant par leur sagesse des gages à la sécurité générale, ils reconnaissent que, dans l'état actuel de la civilisation européenne, la paix se trouve être à la fois pour eux un intérêt et un devoir.

La paix en Europe.

La *Patrie* est toujours pleine de confiance dans la paix; on jugera de son enthousiasme par l'article suivant:

Les tendances favorables au maintien de la paix s'accusent de plus en plus dans les régions gouvernementales en Allemagne. La France et l'Angleterre secondent ces dispositions, et à part la Russie, qui manque dans ce concert, mais dont l'isolement est par lui-même une garantie de paix, tous les Etats européens acceptent hautement la politique d'alliance dont l'Empereur a tracé le programme dans sa célèbre proposition pour la réunion d'un Congrès.

Si ce n'est pas l'idée même de l'Empereur qui triomphe, ce sont ses vues sur les nécessités imposées aux gouvernements, au nom des intérêts des peuples. Ce qui sembla chimérique alors, apparaît aujourd'hui comme un besoin de tous. Une nouvelle série de troubles et de violences n'a fait qu'aggraver la situation dénoncée il y a quatre ans avec un si admirable instinct des obligations de l'avenir. La voix de l'opinion publique domine enfin, comme l'avait prédit l'Empereur, pour réclamer de ceux qui disposent du sort des populations l'avènement d'une politique nouvelle.

Cette politique, c'est celle de la paix,—c'est celle qui demande la puissance et la force de chaque nation à l'activité laborieuse des peuples, à l'union des intérêts moraux et matériels, à la féconde rivalité du commerce et de l'industrie.

Les circonstances n'ont jamais été plus favorables, il est vrai, à la vulgarisation de ces idées. L'Europe a vécu dans ces dernières années d'une vie fiévreuse, dont elle recueille aujourd'hui toutes les déceptions: aux surexcitations de l'orgueil national succède en Allemagne une crise douloureuse qui atteint tous les intérêts; l'Italie est en proie au plus terrible désordre financier dont un Etat ait donné le spectacle; l'Autriche constate chaque jour, en parvenant à le combler, la profondeur du gouffre ouvert sous ses pas par la politique à laquelle elle a solennellement renoncé depuis un an; l'Angleterre a aussi ses épreuves, et nous-mêmes, en France, nous demandons instamment à pouvoir recueillir à l'intérieur le bénéfice de nos progrès politiques, de nos études sociales, de cette véritable transformation opérée dans nos mœurs, dans notre vie publique et dans notre système économique par le régime impérial.

La paix est donc la loi de tous, aujourd'hui. Si quelques esprits encore impressionnés par la crise de 1867 s'attachent à certains faits qui ne correspondent pas à nos espérances, nous ne nous en étonnons pas. Ces armemens qui s'achèvent, ces réorganisations militaires qui se poursuivent, sont les dernières convulsions de la politique contre laquelle le sentiment populaire en Europe se soulève.

Ce sont précisément ces faits qui précipitent la fin de la crise, car ils montrent jusqu'à quels excès peut aller le système condamné par le bon sens populaire, et la réaction sera d'autant plus violente que l'erreur aura été générale.

Quelle part aura prise à cette réaction la politique de la France? Une part immense, nous le disons avec orgueil, en répondant à ces hostilités qui, depuis un an, se sont attaquées à la force du gouvernement impérial, à son énergie et à sa ténacité. Ce qu'on appelait de la faiblesse était la vraie force, celle qui résiste aux entraînemens irréfléchis, qui méprise les provocations insensées et qui attire un jour à elle, comme nous le voyons aujourd'hui, peuples et gouvernemens!

CHRONIQUE LOCALE.

TEMPERATURE—17 Février.
Thermomètre de C. Duhamel, Opticien, Encoignure Chartres et Bienville.

6 heures A. M.	46 degrés
Midi	61 "
3 heures P. M.	66 "
6 heures P. M.	65

Nominations.—Le commissaire des rues a fait les nominations suivantes:

Joseph Drouett, assistant député-commissaire, 7me ward, 3me District, à la place de Bertenand.

Hugh Lucas, assistant député commissaire, 1er ward, 1er District, à la place de J. H. Meillheur.

Charles Fonda, assistant député, 10me ward, 4me District.

George Devine, assistant député, 6me ward, 2me District, à la place de J. S. Raynal.

H. F. Warner, assistant député, 2me ward, 1er District, à la place de J. G. Gillthope.

Michael Hynes, assistant député, 4me ward, 2me District, à la place de Jno. Garrard.

John G. Breshwood, député commissaire du 8me ward, 3me District, à la place de Henry Schultz.

Thomas Wallace, jardinier de ville, à la place de Jno. Nelson.

Feu.—Dimanche, un feu a éclaté chez Mme Wright, rue des Bons-Enfants No 607, et n'a cessé que lorsque la maison a été réduite en cendres. C'était une maison de bois n'offrant aucune résistance aux flammes. On croit que le feu a pris par la cheminée. Mme Wright était assurée.

Autre feu.—Hier matin, le feu a pris dans la maison No 175 rue de la Levée, occupée par Peter Orhes et a réduit en cendres toute la bâtisse et tout ce qu'elle contenait. Assurance $1,500. On ne connaît pas la cause de cet incendie dont on ne s'est aperçu que trop tard pour en arrêter les progrès.

Un voleur arrêté.—L'officier Anderson a arrêté, hier matin, un nommé Jack House, fameux dans l'histoire de la haute pègre. Il avait sur lui environ 80 bagues d'or et diamant, provenant sans doute de quelque récent exploit dans l'exercice de son honorable profession. L'officier Anderson, en arrêtant cet habile coquin, a rendu un véritable service aux honnêtes habitants de notre ville, qui forment, nous aimons à le croire, l'immense majorité.

Un vol considérable.—Deux personnes qu'on suppose le mari et la femme, et nommées Emily et Henry Banks ont été arrêtés dimanche soir par l'officier Kennedy, sur une accusation de vol par J. A. Calvert et W. B. Smith. Il paraît, d'après les déclarations faites, que le vol a été commis par la femme avec l'aide de son mari, et consistait en une somme d'argent et un gros trousseau de hardes.

Accusé d'incendie.—Un nommé Coney Massman a été arrêté hier matin par le caporal Hanchan, sur le soupçon d'avoir mis le feu au café de Peter Orth, rue de la Levée. Il paraît que l'individu a un caractère dangereux et que diverses circonstances le désignent comme coupable dans cette dernière affaire.

Objets volés.—Un individu qui s'appelle John St Mary, a été arrêté avec deux autres du marché de la viande, dimanche soir. Ils sont accusés d'avoir chez eux une grande quantité d'objets volés. Ils ont été conduits au corps de garde du deuxième District.

Vol de $1,200.—Deux nègres, nommés Frank et Edward, ont été requis de fournir chacun une caution de $2,000 pour un vol de $1,200, qu'ils auraient fait en hardes, bijoux et autres précieux articles chez M. Kohn, vol que nous avons déjà rapporté.

Cour du recorder Neville.—Elijah Holline, Samuel Simps, Maggie Cunningham et Mary Cline, ont été envoyés en prison pour vol, et Anthony Mark, John Riley et Geo. Garrett y ont été envoyés pour tapage et voies de fait.

Tentative de vol.— On s'entretient beaucoup dans la ville d'une tentative de vol faite contre le trésor municipal, et qui fort heureusement a échoué. Quelques laborieux et audacieux coquins, encouragés apparemment par le succès du vol de la rue Royale, ont voulu aussi percer un mur et percer un coffre-fort, ou plutôt le caveau-dépositaire des billets de ville. Le trou était fait mais il fallait encore exécuter quelques travaux pour arriver au trésor de papier grossi depuis quelques jours par le paiement des licences, lorsqu'on s'en est aperçu à temps pour déjouer le plan des voleurs et annuler leurs gigantesques travaux.

Mais comment se fait-il, se demande-t-on, qu'ils aient pu travailler à leur aise plusieurs nuits de suite sans éveiller les soupçons avant que le mur fût perforé? Le corps-de-garde du 1er District est en face de la porte du trésorier de ville et la police n'a rien vu, ni rien entendu, et c'est par hasard qu'un balayeur a découvert les matériaux brisés et recouverts avec soin de vieilles paperasses pour masquer l'ouverture et les décombres, jusqu'au moment où les voleurs eussent mis le grapin sur le précieux tas de trésor dont M Howell a la garde spéciale! Les voleurs ont manqué leur coup, mais ceux qui l'ont tenté ne sont pas moins audacieux? Que les banques, les compagnies d'assurance et tous les trésoriers et caissiers se le tiennent pour dit.

Le meurtre d'Athénor.—L'affaire des trois jeunes gens, Bateman, Douglas et Richard, accusés du meurtre d'Hector Athénor, jeune homme de couleur, âgé de 19 ans, tué le dernier Mardi Gras, dans une procession de gens masqués, s'est terminée hier devant la Première Cour du District par un verdict du juri pour l'acquittement. Les témoignages ont indiqué que le meurtrier a échappé dans la confusion incidente en pareil cas.

Verdict de suicide.—Le coroner a fait hier une enquête sur le corps d'un homme paraissant âgé de 30 ans, trouvé mort dans sa chambre, à l'hôtel Conti, rue Conti. Il y était arrivé le 25 janvier en compagnie de quelques amis de la Havane et s'était enregistré sous le nom d'Ernest Alexis, de Bruxelles. Il était d'un caractère paisible, dit le garçon d'hôtel, et payait exactement sa pension chaque semaine, excepté la dernière fois. Il ne parut pas non plus ce jour d'échéance, et le lendemain, quand on frappa à la porte de sa chambre, il ne répondit pas. On fit ouvrir la porte de sa chambre et on le trouva mort dans son lit.

L'examen des lieux n'a pas laissé de doute sur le suicide. Près du corps il y avait une fiole vide et un verre à moitié rempli d'éther. Sur la table on a trouvé une lettre écrite en français, où Alexis prévient Mme Louisa Hackman, maîtresse de l'hôtel, qu'il n'a plus d'argent, mais qu'elle pourra s'indemniser avec les effets contenus dans sa malle. Il la prie d'informer de sa mort le consul belge afin qu'il en prévienne ses parents auxquels, du reste, il a déjà écrit. Avec ces indications, le juri du coroner ne pouvait manquer de rendre un verdict de suicide et c'est ce qu'il a fait en ajoutant que la mort était l'effet du chloroforme.

Un puits de gaz au lieu d'un puits d'eau.—MM. Knight & Co., rue Gravier No 172, en enfonçant dans le sol de leur magasin un tuyau de pompe, d'après le système Koon, ont été fort surpris lorsqu'à une profondeur de 40 pieds le tuyau a donné un courant de gaz au lieu d'un courant d'eau. Ce gaz a brûlé depuis sans interruption. La foule se porte incessamment au magasin de MM. Knight & Co., pour voir cette nouvelle merveille, due sans doute à quelque fissure des tuyaux de l'usine du gaz.

Convention. 66me séance.—M. Taliaferro préside et 63 membres sont présents.

M. Cooley, de la Pointe-Coupée, présente une ordonnance ainsi conçue pour le paiement de la taxe conventionnelle:

Ordonné que les contribuables des paroisses d'Orléans, rive droite et Jefferson, ont jusqu'au 1er mars pour payer la taxe de 1 mill pour cent, levée par ordonnance de la convention du 24 décembre 1867, et qu'après le 1er mars toutes les taxes imposées par les ordonnances subséquentes de la convention, seront levées et collectées par les divers collecteurs et shérifs des lieux ci-dessus désignés.

Que les dits collecteurs et shérifs seront autorisés à payer avec tout argent qu'ils pourront avoir dans leurs mains et appartenant à la dite Convention, tous les bills pour annonces de Convention, des propriétés à vendre des contribuables retardataires, comme cela est prescrit par l'ordonnance du 4 janvier 1866, et les dits bills seront reçus par l'auditeur des comptes publics en compte avec eux.

Et que le commis aux mandats émette en faveur de l'auditeur des comptes publics et du trésorier de l'Etat des mandats pour la somme de $500 chacun, comme une indemnité pour le travail extraordinaire à eux imposé par les ordonnances de la Convention.

Le réglement est suspendu et l'ordonnance est adoptée.

Blackburn, de Claiborne, présente une résolution suivant laquelle les shérifs des diverses paroisses, excepté la paroisse d'Orléans, sont autorisés à racheter les mandats de leurs délégués, lesquels mandats seront reçus au pair au trésor de l'Etat. Déposé suivant le réglement.

Le juge Cooley appuye le mémoire de la Convention de Géorgie, lequel a pour but un emprunt de 30 millions que le Congrès ferait aux Etats du Sud, pour aider les planteurs à faire des récoltes, ce qui serait aussi un secours pour les affranchis qui, sans la reprise des travaux agricoles, seraient tout-à-fait sans ressources.

Cromwell, (c) d'Orléans, favorise énergiquement la mesure et Muwell, (c) s'oppose avec la même énergie.

On écrit de Rome, le 15 janvier, à la correspondance Bullier:

"Après de longues hésitations, le pape a fini, dit-on, par refuser le chapeau de cardinal à l'archevêque de Paris, et a offert, à titre de compensation, au gouvernement français, la création de M. Lucien Bonaparte. Les évêques d'Orléans et de Poitiers sont mis aussi de côté."

Un conseil de guerre vient de se constituer à Rome pour juger six sous-officiers de l'armée pontificale, tous Romains, accusés de conspiration contre le gouvernement papal et de haute trahison envers la personne de Pie IX.

PAR LE TELEGRAPHE.

DÉPECHES TRANSMISES A L'ABEILLE.

Nouveaux bills de restauration.

L'Alabama a irrité l'imagination des Radicaux.

Un nègre avec un certificat d'enregistrement pourra voter partout.

Vengeance de Trumbull contre la Cour Suprême.

Il lui interdit le jugement des affaires politiques.

Toutes les affaires de ce genre seront mises hors de Cour.

Si le bill de Trumbull passe, la république est enterrée.

Un nouveau mot du sénateur Sherman sur son frère.

Hausse continue sur le coton.

NOUVELLES EUROPÉENNES.

Berlin, 17—La maladie de Bismark est très sérieuse.

Florence, 17—Le conseil a décidé de payer une partie de la dette du Pape.

Londres, 18.—Les Paraguayens ont exécuté deux bombardements contre le camp brésilien. Entoreras s'est mis en rébellion contre la confédération argentine. Paso, vice-président de cette république, est mort.

NOUVELLES DE LA HAVANE.

La Havane, 17—Le nouveau ministre chilien aux Etats-Unis est arrivé ici à bord du Santiago de Cuba. Il s'appelle Don Fonticello. Le général Prado, ex président du Pérou, est arrivé à Caldora, allant à Valparaiso.

Le nouveau congrès est organisé au Pérou. Il se compose de libéraux modérés. On pensait que le colonel Balto serait nommé pour la présidence.

La menace faite par le ministre fédéral que le nouveau gouvernement serait reconnu à Washington a occasionné beaucoup de mécontentement.

Le bélier Stonewal est arrivé à Callao.

NOUVELLES DE WASHINGTON.

Washington, 17.—Bingham a présenté la résolution suivante, qui a été référée au comité de reconstruction.

Attendu qu'une grande majorité des votes donnés à une élection tenue le 5 février 1868 a été pour la constitution présentée par la convention du peuple de l'Etat de l'Alabama; et

Attendu que certaines combinaisons de citoyens, dans le dit Etat, ont refusé de voter avec l'intention de faire échouer les efforts des amis de l'Union, pour restaurer le dit Etat dans les relations avec l'Union;

C'est pourquoi il est décrété, etc., Que la législature élue sous la nouvelle constitution de l'Alabama sera rassemblée au capitole du dit Etat aussitôt que possible, par ordre du commandant militaire des Etats-Unis, dans le dit Etat, et que, sur la ratification par la dite Législature, de l'article de l'amendement à la constitution des Etats-Unis, proposé par le 39e Congrès, et l'établissement par la loi du suffrage impartial dans le dit Etat, tel qu'il a été autorisé par la dite constitution de l'Alabama, le dit Etat sera admis à la représentation au Congrès des Etats-Unis, suivant les lois des Etats-Unis.

Rien autre d'important n'a été fait sous l'appel régulier. La Chambre a repris le bill d'allocation. L'effort fait pour biffer les allocations pour diverses missions dans l'Amérique du Sud a échoué. Finalement le bill a passé. La Chambre s'ajourne.

Sénat.—L'affaire du sénateur Thomas a été renvoyée à cause de la maladie de Johnson.

Une pétition a été présentée par 100 nègres du New Jersey qui demandent une allocation de $100 à chacun pour partir pour Liberia. Des nègres du Massachusetts font la même demande.

La Convention de la Caroline du Sud a demandé assistance pour donner de l'extension au chemin de fer de Port Royal.

Le comité judiciaire a rapporté un bill portant qu'une majorité de votants décidera toutes les élections sous les actes de reconstruction, et que pour l'adoption de la constitution toute personne dûment enregistrée pourra voter dans toutes les parties de l'Etat pourvu qu'elle ait son certificat à la main.

Le bill faisant entrer dans le trésor les montants provenant des propriétés capturées a été discuté jusqu'à l'ajournement.

Washington, 17.—Le général Steadman a résigné la collection du Revenu de la Nouvelle Orléans, et cette démission aura effet à partir du 15 mai prochain.

Sumner a présenté une pétition des citoyens du Massachusetts demandant l'abolition de la présidence comme dangereuse pour la république.

Le bill de Trumbull, présenté aujourd'hui, définissant la juridiction des cours des Etats-Unis est comme suit:

Toutes les cours des Etats-Unis seront liées par les actes du Congrès sur les questions politiques, et il appartient au Congrès de déterminer quel gouvernement est le gouvernement établi dans tout Etat, et il est déclaré qu'aucun gouvernement civil d'Etat n'existe dans les Etats exclus du Sud, et qu'aucun gouvernement d'Etat, soit disant civil, ne sera reconnu par le pouvoir exécutif ou le pouvoir judiciaire des Etats-Unis que lorsque le Congrès y aura pourvu ainsi, ou lorsque un tel Etat sera représenté dans le Congrès des Etats-Unis.

Les actes de reconstruction sont déclarés politiques dans leur caractère, et nul tribunal judiciaire n'aura de compétence sur leur validité, et il est interdit à la Cour Suprême d'user de juridiction dans aucun cas provenant de l'exécution des dits actes dans aucun des Etats, jusqu'à ce que ces Etats soient représentés, et les affaires maintenant pendantes devant cette cour seront renvoyées, et tous les actes autorisant un appel, writ d'erreur, habeas corpus ou autre procédure, pour revoir toute affaire civile ou criminelle venant de l'exécution des dits actes de reconstruction, sont rappelés.

Le Président a nommé Thomas Sims marshal de la Caroline du Sud, et James W. McDonough, maître de poste à Galveston.

Le sénateur Sherman dit que le général n'acceptera ni la nomination par brevet ni le commandement du nouveau département; et si le Président refuse de le relever de ce département il offrira promptement sa démission.

Le Revenu a reçu aujourd'hui $630,000.

Washington, 17.—Le comité de la Chambre sur les affaires des affranchis s'est mis d'accord pour présenter un bill donnant aide à la compagnie de chemin de fer de Memphis et St-Louis pour la construction d'une levée et d'une route du cap Girardeau à la rivière Tramis, Arkansas.

On veut protéger par cette route une grande section du pays exposée continuellement à l'inondation. La question est venue devant le comité parce que l'assistance demandée est accordée si la compagnie s'oblige à employer nombre d'affranchis et à leur vendre des terres sur la ligne à des prix fort raisonnables pour qu'ils y construisent des manoirs.

CONVENTION DU MISSISSIPPI.

Jackson, 17.—Le cours régulier des affaires a été interrompu aujourd'hui par une affaire personnelle qui a tout jeté dans une grande confusion. Les épithètes de menteurs, de chien, de poltron, etc. ont été prodiguées. Un membre se tenant dans l'aile du milieu a annoncé qu'il était prêt à donner satisfaction à toute personne qui croirait avoir à se plaindre. Le calme a été finalement rétabli sans qu'il ait eu aucune voie de fait. Le désordre est venu d'une résolution de censure.

CONVENTION DE LA CAROLINE DU SUD.

Charleston, 17—La convention aujourd'hui, après une longue discussion, a adopté une résolution demandant au Congrès un prêt d'un million pour acheter des terres.

NOUVELLES DIVERSES.

Montgomery 17.—Le sergent Bates qui transporte le drapeau des Etats-Unis de Vicksburg à Washington, est arrivé ici aujourd'hui. Il a été reçu par nombre de citoyens en voitures décorées de drapeaux fédéraux et précédées d'un corps de musiciens. Six mille personnes assistaient à cette réception. Le vieux drapeau a été acclamé avec enthousiasme et des centaines de dames agitaient leurs mouchoirs de leurs fenêtres ou verandas dans les principales rues. Bates, conduit dans un des principaux hôtels, sera l'hôte de la ville pour tout le temps qu'il voudra y rester. Tous les orateurs et les maréchaux de la journée étaient des ex-soldats confédérés.

Galveston, 17 — Le Bureau des nouvelles mexicaines à Brownsville transmet par le steamer Tartar des avis du Mexique jusqu'au 16 du courant:

La Législature, à San Luis Potosi, a imposé aux négociants une taxe de $2,400, et aux marchands en détail une taxe de 3 pour cent sur les ventes, et demande au gouvernement d'imposer une amende de $500 et de punir par un emprisonnement de 6 mois toute fraude de la part de la classe taxée.

Le colonel Grandes, à Colli-Casia, s'est prononcé contre Rubira, le gouverneur élu.

Les Apaches pillaient et massacraient les citoyens près d'Urez, en Sonore, et une force avait été envoyée pour les chasser.

Le général Regules a offert sa démission au gouvernement.

Le général Jimenez a envoyé au Congrès les noms de 130 villes qui se sont révoltées contre Alvarez. Il y a force intrigues, révolutions et pronunciamientos.

Les troupes de Matamoros se préparent à un service actif. Une dame a été tuée devant Brownsville par la décharge accidentelle d'un fusil de soldat.

Le splendide steamer Josephine est arrivé hier et est parti à 3 heures aujourd'hui pour la Nouvelle-Orléans.

Des retours officiels accusent un vote de 1061 pour la Convention et 117 contre. Le vote blanc a été de 202 pour et 117 contre la Convention. Les nègres ont donné 878 pour la Convention dans le comté de Galveston. Pour délégués à la Convention: J. A. McKee, 241; G. Ruby, 900; Jessee Stancel, 73; R. K. Smith, 889; W. P. Brady, 200; W. H. Goddard, 47.

La Cour fédérale et la Cour Suprême se rassemblent ici aujourd'hui, le juge Watson, présidant.

Richmond, 17—Rien d'important ne s'est fait à la convention aujourd'hui.

MARCHÉS EUROPÉENS.

Liverpool, 17 au soir.—Le coton est très actif et le marché est fort excité, irrégulier mais animé à la clôture. Uplands dans le port 9 1/8 à 9 1/4 d. Coton attendu 9 d. Orléans de 9 3/8 à 9 1/2 d. Vendu aujourd'hui 30,000 balles; c'est la plus grande vente de la saison.

Londres, 17 au soir.—Consolidés 93 3/4. Bons 71 3/4.

Francfort, 17.—Bons 75 7/8.

Liverpool, 17 au soir.—Céréales sans changement.

MARCHÉS AMÉRICAINS.

New York, 17.—Coton actif en hausse de 1 à 1 1/2, Vendu aujourd'hui 12,000 balles. Mid. 22 1/2 à 23. Farine moins active. Prix sans changement.

New-York, 17—Or 141 3/8.

New-York, 17 — Fonds publics fermes à la clôture. 5-20 avec coupons 111 1/4. 10-40 104 7/8. 7-30 107 3/8.

Louisville, 17—Tabac animé et peu d'offres. Coton excité et en hausse. Mid. 21. Farine superfine à $8.

St-Louis, 17—Tabac ferme et sans changement. Farine calme, superfine $7. Maïs lourd, 72 c. Avoine 66. Graisse 13. Temps clair et très doux.

Cincinnati, 17—Farine et blé sans changement, mais calme. Porc inactif à 22. Saindoux 14. Beurre 36.

Mobile, 17.—Coton incertain à la clôture. Vendu aujourd'hui 8000 balles. Mid. 21 1/2. Reçu 4756. Exporté 6469.

Savannah, 17—Coton actif et très excité. Hausse. Mid. 21 1/2 à 22. Vendu 2,110 balles; reçu 850.

Charleston, 17—Le coton était excité et actif à la clôture à une hausse de 1 1/2. Vendu 1200 balles. Mid. 22.

NOUVELLES DU FLEUVE ET DES RIVIÈRES.

Vicksburg, 17—Descendu le Quitman à 12 et le Legal Tender à 2 P. M. Le fleuve baisse.

Louisville, 17—La rivière baisse lentement. Temps clair. Thermomètre 44.

NOUVELLES DES PASSES.

Passe du Sud-Ouest, 17, 6 h. P. M. — Arrivé le navire Empire, en 47 jours de Liverpool.

(*Dépêches d'hier.*)

Londres, 16—On croit généralement que Stanley succédera à Derby comme premier ministre.

Les journaux semi-officiels de Paris démentent tous les bruits qui ont couru sur des changements ministériels.

Washington, 16—La mission de ministre à Londres a été offerte à McClellan, mais on n'a pas encore reçu sa réponse.

La démission du ministre Adams aura effet à partir du 1er avril.

Plusieurs discours seront encore prononcés au Sénat sur le bill de reconstruction.

San Francisco, 16— Le Great Republic, avec des avis de Hong Kong jusqu'au 15 et de Shanghai jusqu'au 27, est arrivé.

Burlingame part pour San Francisco le 25 février. Sa suite se compose de 30 personnes, y compris deux chinois du plus haut rang.

Des résolutions présentées à la législature disent que la Californie voit avec alarme la tentative de la part de l'Angleterre d'unir la Columbia anglaise au domaine du Canada. L'acquisition de la Columbia par les Etats-Unis est regardée comme une chose de la plus haute importance, et les sénateurs et représentants de la Californie sont chargés d'employer tous les moyens honorables pour engager le gouvernement à acheter la Colombia. Le gouverneur est chargé d'envoyer par le télégraphe, ces résolutions au Président, aux membres du Congrès, et aux gouverneurs des Etats du Pacifique.

Philadelphia, 16.—William M. Sorain, fondateur du *Public Ledger*, est mort à l'âge de 59 ans.

Hier, la nomination de trois évêques catholiques, pour le diocèse de Philadelphie, a été reçue du cardinal Barnabo, de Rome. Le pape a désigné les personnes suivantes: le Rév. Wm. O'Hora, de St Patrick, pour l'évêché de Scranton; le Rév. F. J. Shanahan, pour l'évêché de Harrisburg, et le Rév. Dr. Brocker, de Richmond, Va, pour Wilmington.

Nashville, 16—La convention conservatrice d'Etat a passé des résolutions pour l'organisation du parti dans tout l'Etat. Ces résolutions endossent Johnson, déclarent que le gouvernement est établi pour protéger les droits politiques et les intérêts matériels de la race blanche et annoncent affiliation avec le parti démocrate.

New York, 16.—La goëlette Hannah Grant, dont 8 hommes d'équipage ont été capturés par des Indiens sur la côte de Venezuela, est arrivée à la Jamaïque en détresse. Le consul américain a envoyé chercher un navire de guerre à Aspinwall pour forcer la mise en liberté des captifs.

Charleston, 16—Arrivée en détresse, la goëlette Chloe, de la Nouvelle Orléans pour New York.

Yazoo City, 17.—Un feu désastreux a éclaté dimanche matin, vers 3 heures. Le Bureau de poste, le marché, l'hôtel de ville, la maison de pompe, la calabosse et une douzaine de magasins ont été détruits. La perte est estimée à $85,000. Assurance $7500. On ignore l'origine du feu.

San Francisco, 16 - L'ouverture des ports a occasionné une révolution au Japon. Le Mikado est prisonnier. Les ministres des puissances qui ont fait les traités se sont engagés à la neutralité. Les ports ont été ouverts, mais il y a peu de commerce et l'on est mécontent de la location.

Un bateau a chaviré dans la rivière Osaka et l'amiral Bell, le lieutenant du pavillon Reed, de la marine des Etats-Unis, et deux matelots se sont noyés.

Liverpool, 17, midi—Coton actif et excité. Prix en hausse. Middling upland 9 d. Orléans 9 1/4.

New York, 17—Le steamer Santiago est arrivé d'Aspinwall avec des dates de Panama jusqu'au 7.

Le choléra sévit à Buenos Ayres. 180 victimes par jour. Les citoyens prennent la fuite. A Villamend, il est mort 270 ouvriers du chemin de fer.

La récolte de blé a manqué dans le sud de l'Australie.

Washington, 17— La Cour Suprême a rejeté aujourd'hui la motion faite de mettre hors de cour l'appel dans l'affaire McCardle pour défaut de juridiction.

En conséquence l'affaire se présentera pour être jugée selon sa valeur, comme cela avait été arrangé, le premier lundi de mars.

New York, 17.— Or 141 1/4. Argent 4 à 5. Coton plus ferme. Midling upland 22.

BULLETIN FINANCIER.

Lundi soir, 17 février.

Le marché monétaire était, aujourd'hui, dans les mêmes conditions que la semaine dernière. Les capitaux étaient assez abondants, dans les rues, à 1 à 1 1/4 par mois pour les bons billets accompagnés de garanties collatérales.—Les billets hypothécaires sont à 12 à 15 par an.

L'or a ouvert à 140 contre 139 3/4 samedi soir; il est ensuite monté à la suite des dépêches de New York et a clos à 140 1/4. Les transactions embrassent $10,000 à 139 3/4 à 140, $2000 et $10 000 à 140, $5000 et $30,000 à 140 1/4.—Dans l'argent, une vente de 800, en demi piastres américaines, à 132 1/2.

Les fortes ventes de coton ont amené sur place une quantité extraordinaire de change étranger. Les ventes de sterling embrassent 2500 livres, connaissements, à 152 3/8, 9000 livres à 152 1/2 à 153, 5000 livres à 152 3/8, et 42,500 (1000, 1500 et 40,500) presque tout en connaissements No 1, à 153. Dans le change sur France, 75 000 et 100,000 francs, No 1, à 3.72 1/2, 25,000, 50,000, 100,000 et 300,000, de premier ordre et de banquiers, à 3.70.

Le change américain n'a presque pas varié. Les banques ont encore tiré sur New York à 1/2 d'escompte. Les ventes de commercial sont: $200,000, sur New York, en plusieurs sommes, à des banques, à 11/16 d'escompte et $25,000 à 3/4. Les offres n'ont pas été aussi nombreuses qu'on devait s'y attendre, considérant les transactions de coton.

Hier soir, au Board, 5 actions de la Banque d'Amérique se sont vendues à $127 25, 100 de la Banque de l'Etat de la Louisiane à $28,25, et 5 à $29 25.

Il ne s'est pas vendu de bons de la ville. Les dernières transactions annoncées ont eu lieu à 67 les émissions en faveur de chemin de fer et 79 à 80 les consolidés, mais il ne rapporteraient pas autant aujourd'hui.

Les gros billets de la ville sont restés très fermes. $2500 se sont vendues à 12 1/4 d'escompte, ce qui est une hausse, et $1000 à 12 1/2. Hier soir, au Board, $1000 et $5000 à 12 1/2—Les billets de l'Etat ont haussé. On en a vendu pour $5000 à 29 1/2 d'escompte et $10,800 (8000 et 10,500) à 30; hier soir, au Board, $500 à 35.—Il y a eu demande de billets de la banque de la Louisiane, à une baisse.

BULLETIN COMMERCIAL

BUREAU DE L'ABEILLE, Lundi soir, 17 février 1868.

Coton—Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé un montant de 11200 balles qui, en majeure partie, ont changé de mains moyennant une hausse de 2 1/4 à 2 3/4 cts. Avant la transmission, par le cable, des derniers télégrammes arrivés ici, l'ordinary était coté à 19 1/4 à 20 c, le good ordinary à 21 à 21 1/4, le low middling à 21 3/4 à 22, et le middling à 22 1/2 à 23. Après l'annonce de la hausse à Liverpool, le marché, quoique devenu plus liant, a été cependant trop irrégulier pour nous permettre d'établir nos cotes. Les chiffres ci-dessus, basés sur l'effet produit par les télégrammes transmis ce matin par le cable, ne sont ni aussi élevés que l'ont été les véritables taux payés par les acheteurs, beaucoup d'entre eux ayant coté le low middling à 22 à 22 1/2 c et le middling à 23 à —, mais nous soumettons ces chiffres comme se rapprochant le plus du mouvement actuel. Après l'arrivée des derniers télégrammes—lesquels ont annoncée une hausse à Liverpool de 1/8 à 1/4 c—Les facteurs conséquemment ont haussé leurs prétentions, mais les ventes n'ont pas acquis une extension capable de nous permettre d'établir nos cotes de clôture, c'est pourquoi nous les omettons. Le marché a ouvert sous une influence stimulante, influence causée par les télégrammes premièrement transmis par le cable et annonçant une hausse à Liverpool de 1/4 d, et la demande a été d'une activité peu ordinaire amenant finalement des ventes qui ont pu former le fort montant dont il est question plus haut. Il est bon de faire observer que grâce à une vive concurrence qui s'est établie entre les acheteurs, les facteurs ont pu obtenir des prix disproportionnément élevés si on les compare à la hausse d'outremer, et l'on croit à l'arrivée prochaine de dépêches encore plus favorables. Le mouvement a été favorisé par le beau temps et en même temps par un approvisionnement rond.

ETAT DU COTON.

Stock en mains au 1er sept. 1867, balles		15856
Reçu aujourd'hui	7879	
" précédemment	461733	
		469612
		484868
Expédié aujourd'hui	3730	
" précédemment	357863	361593
Stock en mains		123275

Sucre—Il est arrivé depuis samedi 36 boucauts de sucre. Le marché est calme et les prix ont baissé depuis vendredi de 1/4 à 1/2 ct. Les ventes d'aujourd'hui se sont bornées à 12 3/4 c la livre de bon commun, 13 1/2 c pour le good fair, 14 à 14 1/4 c pour le fully fair, 14 1/2 à 14 3/4 c pour le prime et 16 à 16 1/4 c pour le jaune clarifié.

Melasse—Il est arrivé depuis samedi 329 barils et 142 demi barils de mélasse. La demande est modérée et les prix de l'article ont baissé de 3 à 5 c le gallon et ce depuis vendredi dernier. Les ventes d'aujourd'hui se sont bornées à 300 barils, écoulés à 65 c le gallon de commune fermentée, 70 à 72 1/2 pour la prime fermenté et 75 à 80 c la recuite.

Arrivages de l'Ouest—Le steamer Laurel Hill, de Louisville, est le seul bateau arrivé de l'Ouest depuis notre rapport de samedi.

Farine—Le marché est calme et sans changemens. La superfine est cotée à $10 et la double extra à $10 50 le baril. Les principales ventes, aujourd'hui, ont embrassé 1725 barils dont 250 et 500 d'extra, à des conditions privées, 50 do de farine pour ce qu'elle vaut à $11 50, 450 d'extra de choix à $13 75, 50 do sans marque à $9 25, 100 et 150 de superfine, en deux lots à $10, 100 de double extra à $10 50, 50 de triple extra à $11 25, et 25 à $11 50 le baril.

Maïs—L'approvisionnement au débarcadère a été rond, aujourd'hui, mais il a été emmagasiné sous limites fixant des prix plus élevés. Il s'est vendu aujourd'hui 16,000 sacs de l'article, dont 2200 et 5000 sacs de blanc pris pour l'exportation à 90 c, 148, pris pour le commerce à 92 c et 500 à 92 1/2 c, 3100 de blanc à 92 c, 4500 à 92 1/2, 300 de blanc de choix à 95 c. et 174 de jaune à $1 02 1/2 le boisseau. Les détenteurs demandent actuellement 92 1/2 et même plus pour de forts lots.

Avoine—Le marché est calme et sans changemens, 600 sacs vendus à 84 c, 200 et 150 sacs vendus à 85 c le boisseau.

Foin—Le commerce s'est pourvu de fair et prime de l'Ouest moyennant $23 à $24 le tonneau.

Son—Le son se vend en petits lots au commerce à $1 85 les cent livres.

Porc—Le marché est calme, bien qu'il n'y en ait pas beaucoup d'offert, et les prix de l'article sont plus bas. Un lot de 158 barils de mess, vendu au débarcadère, samedi, à des conditions privées. Aujourd'hui, les détenteurs en ont demandé $25 le baril, tandis que de leur côté les acheteurs en offrent un peu moins de $24 50. A $24 50, la marchandise ne trouve pas preneurs, mais 20, 125 et 175 barils se sont vendus à des conditions privées. Le mess se vend en détail à $25 à $25 50 le baril.

Bacon — Quelques épaules restées sur le marché se vendent en détail à 12 1/2 c la livre. Les côtés sont rares aussi et s'écoulent en détail à 13 1/4 c pour les côtés osseux et 14 c pour les côtés désossés. Un lot de 10 barriques de côtés désossés, vendu à 14 3/4 c la livre.

Fret—Pas de changemens.

Marché aux Bestiaux.

Jefferson City, 18 février 1868.

Arrivé, hier—411 bœufs du Texas, 239 veaux et veaux d'un an.

Vendu — 375 bœufs du Texas, 24 bœufs de l'Ouest, 168 veaux et veaux d'un an, 186 cochons et 12 moutons.

A vendre — 767 bœufs du Texas, 60 bœufs de l'Ouest, 694 veaux et veaux d'un an, 253 cochons, 976 moutons et 36 vaches à lait.

Bœufs de l'Ouest, 1ère qualité par liv. net,	— 8 à — 12
do do 2me qualité, do	— 8 à — 9
Bœufs du Texas, 1re qualité par tête	45 — à 60 —
do do 2me qualité, par tête	25 — à 35 —
do do 3me qualité, par tête	10 — à 20 —
Cochons par liv., gr.	— 7 à — 8½
Moutons 1ère qualité par tête	4 00 à 6 00
do 2me do do	2 50 à 3 00
do 3me do do	1 50 à 2 00
Vaches du Texas, avec veaux, par tête	— à —
Vaches à lait, debout, par tête	80 — à 125 00
do de 2e qualité, par tête	50 — à 80 00
Veaux d'un an, par tête	11 50 à 15 00
Veaux de lait par tête	5 — à 14 00
Chèvres par tête	1 50 à 4 00

Décédé, le 16 février, à 11 heures du matin, M. J. B. V. JOURDAIN.

Décédé, lundi matin, 17 février, à 3 heures et demie, à l'âge de 57 ans, J. F. Rub.

Ses amis et connaissances et ceux de la famille sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, mardi, à 10 heures du matin. Le convoi partira de sa dernière résidence, rue Prytania, No 51.

Décédée, hier à 5 heures de l'après midi, à l'âge de 22 ans, Philomene Valette, épouse de Pierre Hargous. Les amis et connaissances de son épouse et de la famille sont priés d'assister aux funérailles qui auront lieu aujourd'hui, à quatre heures de l'après midi. Le convoi partira de la maison mortuaire, rue Champs Elysées, entre Bons Enfants et Moralès, No 164.

De la part de sa famille.

Il a plu au G∴ A∴ de l'U∴ de rappeler à lui le frère WILHELM BERGER, natif de Berlin (Prusse) décédé hier à 4 heures et demie du soir, à l'âge de 29 ans et 6 mois. Les amis de feu son gendre, Félix Marc..., et les F∴ Maçons de cette ville sont invités à assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui à 4 heures et demie et partiront de son domicile, rue St-Antoine, No 35, entre Amour et Bons-Enfants.

La niña MARIA DEL CARMEN ARREDONDO y MASSANET ha fallecido. Su padre y tio suplican a las personas de su amistad se sirvan asistir el dia 19 del presente á las 10 de su mañana, á la casa mortuaria, calle de Ursulinas No. 146, para de alli acompañar el cadaver a su ultima morada.
SERAFIN DE ARREDONDO, JOSE MASSANET.
18fév—2f

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle

MESSIEURS les sociétaires sont prévenus que l'assemblée générale trimestrielle aura lieu Dimanche prochain à 4 heures 1/2, à l'Asile de la Société.
Par ordre du président. Le secrétaire, A. BARBIER.
18fév—6f

Société Lyrique des Montagnards.

MESSIEURS les Officiers et les Membres de la Société sont priés de se réunir aujourd'hui, 18 courant, à 8 heures précises, à leur salle, pour affaires de la plus haute importance.
Par ordre du Président. CH. LEVY, Secrétaire.
18 fév—1f

Banque de l'Etat de la Louisiane.

Nlle Orléans, 17 février 1868.

LE 10 du courant, à une élection de Directeurs de cette banque, les messieurs dont les noms suivent ont été élus, savoir:

Jules A. Blanc, E. Peale, Henry Renshaw, A. D. Grieff, J. Francke, Oscar Bercier, Paulin Durel, W. A. Gordon, Sam McConnell.

Et aujourd'hui, à une réunion des Directeurs, M JULES A. BLANC a été réélu Président à l'unanimité.
Par ordre de L. BERNARD, Caissier.
18fév—15f

Pommes de Terre!

1500 barils POMMES de terre "Pink Eyes," 1000 do do do "Peach Blows," A vendre en magasin et sur la Levée. Par J. B. VANHORN & CO., Nos 66, 68, 70, 72, rue des Magasins, Encoig. Poydras.
18 fév—6f

Foin et Son!!

1 chaland de FOIN de l'Ouest, première qualité, 1 do de SON, 1,500 sacs, A vendre sur la Levée. Par J. B. VANHORN & CO., Nos 66, 68, 70, 72 rue des Magasins. Encoig. Poydras.
18 fév—6f

Divers! Divers!

100 barils PORC Mess, 50 do BŒUF salé pour famille, 50 demi-barils BŒUF salé pour famille, 100 barillets PIEDS de cochons, 50 demi-barils do, 25 tierçons de JAMBONS pour famille, 15 boîtes breakfast BACON, 20 do LANGUES fumées, 200 barils FARINE de choix pour famille, 50 do WHISKY rectifié, de l'Ouest, 2000 boîtes CHANDELLES de Star, 12 et 13 onces, 200 quart boîtes do do do, 500 boîtes SAVON pour famille, Sucre, Café, Riz, Sel, &c, &c. A vendre par J. B. VANHORN & CO., Nos 66, 68, 70, 72, rue des Magasins, Encoignure Poydras.
18 fév

Renseignements demandés.

UN jeune homme âgé de 26 ans, nommé JACQUES TOSIAT, atteint d'aliénation mentale, ayant disparu depuis le 14 du courant, les personnes qui pourraient en donner des renseignements sont priées de les faire savoir à E. Fouy, No 241 de la rue de la Vieille-Levée.
18 fév—3f

Attention!!

A LOUER OU A VENDRE immédiatement, pour cause de départ à propos d'affaires de famille, une bonne pension privée, bien achalandée, dite Maison Pontalba, rue de Chartres No 156, entre St Pierre et Jefferson. Pour conditions, s'adresser sur les lieux et l'on fera toutes concessions possibles.
16 fév—7f

Dix piastres de récompense.

PERDU, un chien anglais, "terrier," noir et jaune, ayant sur l'épaule une cicatrice causée par une brûlure. On donnera la susdite récompense au No 48 de la rue Carondelet, au troisième, où il ne sera pas fait de questions.
16fév—3f.

AVIS.

Bureau du Trésorier, Hotel-de-Ville, Nouvelle Orléans, 15 février 1868.

LE temps pour effectuer le paiement des licences pour l'année 1868 a été étendu, par une autorité compétente jusqu'au 1er de mars prochain. Ceux qui ont à payer sont respectueusement priés de se présenter de suite pour régler. Aucune autre extension de temps ne sera accordée passé l'époque indiquée, mais des poursuites seront intentées contre les délinquants qui seront désignés par les inspecteurs.
16 fév—5f S. HOWELL, trésorier.

M. JULES BLINEAU

VIENT d'ajouter sa fabrication de Guillard à la célèbre charcuterie établie il y a quelque temps au No 105 rue de Chartres.

Cet établissement dont notre ex-confiseur est le seul propriétaire, promet de surpasser en nouveautés ce qui s'est fait jusqu'à présent.

Une salle à manger attenante au magasin permet aux amateurs de satisfaire immédiatement l'appétit qui peut leur venir à la vue des bonnes choses que Blineau expose dans sa vitrine.

au No 105 rue de Chartres.
16 fév—8f BLINEAU, Propriétaire.

M. K. DU COSQUER,
Bachelier-ès-lettres et maître de pension

A l'honneur de prévenir les familles qu'il vient d'ouvrir un externat de jeunes gens, rue Dumaine No 128, entre Dauphine et Bourgogne.

Les matières enseignées dans son école sont les suivantes: la lecture, l'écriture, le français, le latin, le grec, les mathématiques, la tenue des livres, l'histoire, la géographie, la littérature et la philosophie.

M. K. du Cosquer se propose aussi de donner des leçons particulières, soit à son domicile, soit dans les familles.

De 7 à 9 heures du soir, il fait un cours de français et de mathématiques pour les adultes.

Pour prix d'admission et renseignements, s'adresser sur les lieux, de 9 heures du matin à 3 heures de l'après-midi.
16 fév—2f

HARENGS DE HOLLANDE,
Reçus directement par le navire ISLAND HOME.
SAVON DE A. BILLAUD.
ABSINTHE ET VERMOUTH EN CAISSES.
A vendre par S. HESSE.
jan—3 m No 3 rue Tchoupitoulas.

D. E. SCRUGGS. FRANK A. BARTLETT.
SCRUGGS & BARTLETT, ENCANTEURS,
No 4 rue Tchoupitoulas, et No 4 rue Nouvelle-Levée.
☞ Avances faites sur consignations. 23 jan—1an

TAXES! TAXES!! TAXES!!!

Avis aux Contribuables.

DES WARRANTS en sommes à la convenance des acheteurs, pour payer les taxes d'Etat et de la Convention, à vendre à un escompte libéral, au No 11, rue CARONDELET, par J. HERNANDEZ.
11 fév—1m

FOIRE. FOIRE. FOIRE.

UNE GRANDE FOIRE DES DAMES AU PROFIT DE LA Société Hébraïque d'Education De la Nouvelle-Orléans.

Dans la Salle de la Compagnie Allemande, Au coin de la rue Bienville et du Passage de la Bourse. Commencera LUNDI SOIR, 17 février, et continuera jusqu'au LUNDI, 24, inclusivement, vendredi, 21 du courant, excepté.
12 fév Prix du Billet, 25 cents.

GRAND RABAIS
Marchandises vendues au-dessous du prix coutant.
CHEZ
LION & PINSARD,
172.........RUE DU CANAL.........172
PARFUMERIE FRANÇAISE.
ARTICLES DE FANTAISIE,
GALONS, FRANGES & EFFILÉS,
GANTS S. JOUVIN A $1.25.
15 fév—3

Tout le monde le prend.
AMER DE BRADY,
POUR LES FAMILLES.

CET Amer guérit de la DYSPEPSIE, de la DYSSENTERIE, de la CONSOMPTION, de la TOUX, du CHOLERA MORBUS, des MALADIES de FOIE et des MAUX DE REINS.

Il est sans égal. C'est un préservatif infaillible des FIEVRES EN FRISSON.

Il ne faut donc pas s'étonner que CHACUN LE PRENNE.

Pour les voyageurs et tous ceux qui sont exposés à souffrir du changement de diète et du changement d'eau, une bouteille de ce médicament est d'un grand secours. Toutes les familles devraient s'en pourvoir. C'est un remède agréable, qui se prend sans le moindre danger et qui agit promptement.

A vendre par tous les pharmaciens et marchands. Fabriqué et à vendre, en gros, par D. C. BRADY & CO. 40, Fourth street, Louisville Ky. ETHELL & THOMAS, agence générale, Rue Poydras, No 105, Nouvelle-Orléans, Lne.
15 fév—1 m

Avis.

☞ Le navire italien "Cristoforo Colombo," de Gènes est en débarquement. Les consignataires sont requis de prendre leurs permis en Douane et la livraison de leur marchandises sur la Levée, autrement elles seront envoyées aux magasins publics à leurs frais et risques.
Nouvelle-Orléans, 16 février 1868. ANT. LANATA.
16 fév—3f 9 et 11, rue Jefferson.

EN débarquement du navire "C. Colombo," venant de Gênes—
1,000 caisses Macaroni et Vermicelli d'Italie,
15 caissons Pâte assortie,
25 barils Marrons du Piémont,
100 barriques Vin de Cette très corsé,
200 plaques de Marbre, dimensions assorties,
10 caisses Cédrat de Livourne.
A vendre par ANT. LANATA, 9 et 11, rue Jefferson.
16 fév—4f

Vins et Whiskey.

B. CAMET, 31 rue Dumaine, entre Chartres et Levée, a l'honneur d'informer le public que le 19 courant il ouvrira une maison de commerce où l'on trouvera des vins de première qualité depuis 45 piastres la barrique, et au-dessus et des whiskeys au-dessous des prix de la place.

Les acheteurs sont priés de venir goûter des articles avant d'aller ailleurs.
16 fév 1 m

EXPOSITION EN VERSAILLE
PLANTES A FLEURS, ROSIERS, BULBES ET ARBRES FRUITIERS, VIGNES, &c.
98....Rue de Chartres....98

M. A. RONNA a l'honneur d'annoncer à Messieurs les amateurs qu'il vient d'arriver tout récemment de France avec une grande et belle collection de plantes de toute espèce choisie avec soin, autant par l'élégance de la forme que par la richesse des variétés. Le tout à des prix modérés. Des catalogues seront délivrés aux personnes qui l'honoreront de leur visite.
16fév—8f

Le feu de la rue Royale.

LA personne qui a sauvé de l'incendie de la rue Royale, mardi soir, un PORTRAIT MINIATURE, recevra une récompense et des remerciements en le rapportant au No 175 rue Commune.
15 fév—3f PP

300 tierçons SAINDOUX de choix,
150 barils RUM...,
150 caisses CHANDELLES de ... 12 onces,
200 do AMIDON (Pearl Starch),
100 barils BŒUF "Mess and Family,"
50 barriques V. N. ...,
150 caisses VERMOUTH Noily Prat & Co.,
A vendre par OSCAR BERCIER & CO.,
15 fév—3f No 60, rue des Magasins.

Banque des Marchands.

Nouvelle-Orléans, 13 février 1868.

AUJOURD'HUI, à une réunion des Directeurs, M. Thomas L. ... a été élu caissier, en remplacement de M. F. H. Hatch démissionnaire.
14fév—12f E. H. REYNES, président.

Bureau de la Compagnie du chemin de fer Crescent City.

Nouvelle-Orléans, 13 février 1868.

LE 12 du courant, à une réunion des Directeurs de cette Compagnie, il a été déclaré un dividende de quatre piastres par action lequel sera payé aux actionnaires à partir du JEUDI, 27 du courant.

La Compagnie paiera la taxe du Revenu intérieur des Etats-Unis sur le dit dividende.
14fév—12f CHARLES PITTS, secrétaire.

BANQUE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Nouvelle-Orléans, 4 février 1868.

LE 3 du courant, à une réunion de Directeurs, il a été résolu que les actionnaires de la banque seront priés de se présenter au local de la banque, le SAMEDI, 7 mars prochain, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, afin de voter sur la question de savoir s'il conviendrait de faire une réduction du capital.

L'attention des actionnaires est appelée sur le tableau courant qui figure dans le rapport du comité et a trait à la valeur actuelle de l'actif de la banque.
N. AUGUSTIN, Caissier.

Evaluation des bons et autre actif de la banque de la Nouvelle-Orléans

		évalués à	
377 Bons consolidés de la ville	$377,000 00	$80 00	$301,600 00
273 Bons de l'Etat, (anciennes émis.)	182,000 00	40 00	72,800 00
61 Bons de l'Etat, (amortis 20 ans.)	55,100 00	25 00	13,775 00
145 Dito Emission de 1862	145,000 00	. .	. .
53 Bons de la Cie du chemin de fer Mississipi Central	38,500 00	50 00	19,250 00
31 Bons de la Cie du chemin de fer du Sud	32,200 00	40 00	12,880 00
464 Actions du chemin de fer du Sud	15,467 00	3 00	1,392 00
50 Actions de la banque de l'Union	2,000 00	36 00	1,800 00
55 Actions des Marchands	1,375 00	10 00	550 00
5 Actions du Crescent City	185 00	12 00	60 00
50 Actions de la Nlle-Orléans	2,000 00	24 00	1,200 00
Scrips d'assurance	741 00	50	370 00
Effets escomptés en mains	60,200 83	50	30,100 41
20 p Escomptés depuis lors	7,300 00	Pair	7,300 00
Propriété foncière	90,000 00		65,000 00
Billets protestés et suspendus	885,917 24	10	88,591 72
Réclamations de coton	405,000 00	. .	. . .
Mandats d'Etat	5,415 00	70	3,790 00
Réclamations en suspens	93 00		. . .
En caisse le 28 janvier	175,858 52		175,858 52
	$2,441,652 59		$796,317 65

PASSIF.

Emission évaluée	$20,000 00	
Dépôts individuels	181,916 65	201,916 65
		$594,401 00

5 fév—1m Nouvelle-Orléans, le 28 janvier 1868.

Banque des Citoyens de la Louisiane.

Nouvelle-Orléans, 3 février 1868.

AUJOURD'HUI, à une assemblée régulière de la Direction, il a été déclaré un dividende de cinq pour cent sur le capital actif—dividende qui provient du bénéfice des six derniers mois et sera payé aux actionnaires au comptant à partir de lundi, 10 du courant.
4 fév—12f J. L. DELERY, Caissier.

Banque Nationale de la Cité.

Nouvelle-Orléans, 22 janvier 1868.

L'ELECTION annuelle de directeurs devant servir durant l'année courante, aura lieu au local de la Banque le 24 février, de 11 heures A. M. à 2 heures P. M.
JULES CASSARD, Caissier.
22 jan—au 24 fév

WASHINGTON EXCHANGE,
RUE ST.-CHARLES, No 19,
Nouvelle-Orléans,
entre les rues Commune et Canal,
D. M. STELLA, Propriétaire.
5 fév—1 an

HARRY T. HAYS—F. WARREN MOISE—JOHN H. NEW

Hays, Moïse & New,
AVOCATS ET CONSEILLERS.
Bureau, rue St-Charles, No 13, Nlle-Orléans, Louisiane.
21 janv—1m

Avis aux Contribuables.

BILLETS D'ETAT, MANDATS D'ETAT, en sommes à la convenance des acheteurs pour payer les Taxes d'Etat et de Convention; Mandats de la ville de Jefferson, pour payer les taxes.
A vendre à un escompte libéral par AVEGNO & WILLOZ,
12 fév Au coin des rues Commune et Carondelet.

Banque des Citoyens de la Louisiane.

Nouvelle-Orléans, 10 février 1868.

A UNE élection qui a eu lieu le 3 du courant, les messieurs dont les noms suivent ont été élus Directeurs pour l'année:

Jno. G. Gaines, A. Carrière, A. Chiapella, R. Brugier, Dom. Lanata, D. A. Chaffraix, P. Forstall.

Et aujourd'hui, à une réunion des Directeurs, M. Jno. G. Gaines a été réélu Président à l'unanimité.
11 fév—2sem—3fps. J. L. DELERY, Caissier.

Demande d'emploi.

UN jeune homme connaissant la tenue des livres et au courant du commerce de grocerie, désire un emploi dans cette partie, à la campagne, même sans appointements. Ecrire au bureau de l'Abeille sous le No 111.
11fév—12f

A. LOEZ,
134 RUE DES REMPARTS 134
(*entre les rues St-Pierre et Toulouse*)

A l'honneur d'annoncer à sa clientèle et au public qu'elle vendra son stock de véhicules à très bas prix. Le stock se compose de barouches, cabriolets de médecins, buggies, une magnifique voiture, sulky, Jersey wagon et buggy découvert. D'habiles ouvriers sont chargés de faire et de réparer toute espèce de véhicules.
7 fév—1m

Loterie de l'Etat de la Georgie,
Au profit de l'Asile des orphelins de maçons.

PLAN DE POLICE—TIRAGE DU 17 FÉVRIER —No 205

1er	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me	14me	15me
18	17	61	41	62	72	2	65	16	37	33	44			

Les tirages quotidiens de la Loterie de l'Etat de la Georgie sont publiés dans "l'Appeal" de Memphis le "Constitutionalist" d'Augusta, le "News and Herald" de Savannah, "l'Intelligencer" d'Atlanta et d'autres journaux du Sud dont les listes ainsi que les tirages officiels reçus d'Atlanta se trouvent au "General Office," No 40 de la rue St-Charles, où l'on peut les voir.

Le soussigné donne les renseignements et paie le montant des lots gagnants.
DAVE C. JOHNSTON, Agent.
5 fév—1m Bureau, rue St Charles, No 40.

**LOTERIE
De l'Etat de la Georgie.**

LES Bureaux sont ouverts journellement pour la vente des billets sur le plan de police, qui se tire tous les jours, au No 83 rue Douane, encoignure Passage de la Bourse, et au No 50 rue Royale.

On trouvera aussi des billets de la fameuse loterie de la Havane.
15 fév—6f

Loterie! Loterie! Loterie!

LOTERIE de la Havane
Do du KENTUCKY, nombres simples,
Do do, polices, tirage tous les jours,
Do do, combinaisons, tirage 3 fois la semaine.

On peut se procurer des billets de ces loteries au magasin de cigares de MM.
FERNANDEZ & VILLA,
Au coin des rues Royale et Douane.

Les lots gagnants sont payés de 7 heures du matin à 9 heures du soir.

Paiement de la prime la plus élevée pour les lots gagnants de la loterie de la Havane.
16fév—6f

FUSILS FINS! FUSILS FINS!!

Les soussignés, agents de C. F. Manton, C. V. Burke, Wm. Chance FABRICANTS DE

Fusils Fins Doubles et Simples,

annoncent au public qu'ils ont reçu un assortiment complet de Fusils à canons Laminés, acier d'argent, ruban d'acier, damas, etc.

En outre ils ont reçu une grande variété de Fusils rantis et bien conditionnés, dans les prix ordinaires.
McLEAN & OLIVIER,
20 nov—3m 80, rue du Canal.

**TRAITEMENT
DES MALADIES SECRÈTES
ET
DE LA PEAU.**

Syphilis, Gonorrhée, Ulcérations, Engorgements, Dartres, Exéma, Scrofule, Scorbut, etc., etc.
E. GAUDOZ,
Pharmacien de l'Université de Paris
23 août Enc. Conti et Bourgogne.

MALADIES DES YEUX.

LE DR. HOMBERGER, ancien chef de clinique du Dr. Sichel, à Paris, s'occupe exclusivement du traitement médical et chirurgical des maladies des yeux.

Consultations de 11 à 2 heures au No 140, rue Canal. Consultations publiques et gratuites, samedi, de 2 à 4 heures.
16 nov—6m—tu

TRAITEMENT SPÉCIAL ET GARANTI DES MALADIES CHRONIQUES — Le Docteur A. DE BAUSSET se charge, à forfait, des maladies anciennes, telles que: maladies secrètes (fleurs blanches, blennorrhées, ulcères), Rhumatisme, Goutte, Dyspepsie, Chlorose Maladies de Foie et des voies urinaires. — La guérison de la Surdité et chronique qu'elle soit, est garantie en 20 jours.—Cabinet de consultations, encoignure Orléans et Bourbon, tous les jours, de midi à 1 heure. Résidence, rue d'Orléans, No 76.
14 janv—1 an

$5000 de Récompense.

UNE récompense de CINQ MILLE PIASTRES sera payée, par le Bureau des Assurances pour des renseignements qui, donnés dans les trois mois après la présente date, feront condamner la ou les personnes impliquées soit comme les auteurs soit comme fauteurs du crime d'avoir mis le feu à l'entrepôt de la Douane No 11, ou y avoir concouru, qui ont été détruits récemment dans les rues de la Nlle Levée et Fulton.
JNO YOUNES,
1er fév 3 m Surintendant pour les incendies.

FONDERIE DE LEEDS
[ETABLIE EN 1825,]
Au coin des rues Delord et Foucher.

NOUS annonçons à nos amis et au public que nous sommes prêts, comme par le passé, à faire des MACHINES A VAPEUR, des Bouilloires, des Moulins à sucre des Chaudières à sucre, des Machines à drainer, des Moulins à vent des Presses à coton, des Vis de Newell, des Bouches à fourneaux, des Grils; à exécuter toutes les commandes et tous travaux de bateaux à vapeur et toute espèce de Machines pour le Sud.
14 sept—6m LEEDS & Co.

J. Hernandez,
COURTIER.
11.........rue Carondelet.........11

A constamment des billets de l'Etat et de la ville, des mandats etc.
2 fév—3m

JAYME MAGI,
IMPORTATEUR DE CIGARES DE LA HAVANE
72......rue de la Commune......72
687,400 CIGARES!!

Si l'on examine bien ce grand stock de Cigares, on verra que c'est le meilleur sous tous les rapports. A vendre par l'importateur au plus bas prix du marché.
20 nov—3m

ALEXANDER HAY. WILLIAM MEHLE
HAY & MEHLE,
NÉGOCIANTS COMMISSIONNAIRES,

ACHETENT, vendent et expédient la laine, les peaux, le cuir, la cire, le suif et les articles à tanner
Rue du Commerce, 62 (41) Nlle-Orléans.
15janv—3m

MERCHANTS' EXCHANGE.
(BOURSE DES NÉGOCIANTS)
166.........Rue de la Commune.........166
(Près Carondelet)

ON trouvera constamment à la buvette, les meilleurs vins liqueurs, ale porter, &c.

Un lunch chaud sera servi tous les jours, de 11 heures du matin à 1 heure de l'après-midi.
9 jan—3m FRANK HERBER Directeur.

L. CRESSON,
PEINTRE.
103 et 105 rue Bourbon, près l'Opéra.

Tient un magasin de PAPIER PEINT pour tenture et décoration, aussi d'ARTICLES DE PIÉTÉ, Images, chapelets gravures, tableaux, &c. &c. Il se charge de la pose des papiers ainsi que des ENCADREMENTS, des travaux de peinture, dorure, décors, &c.
9 nov—1an

Le Dr. F. H. Knapp,
Chirurgien dentiste,

A transporté son atelier au No 127 de la rue Carondelet, où il exerce toutes les branches de sa profession d'après les derniers perfectionnements. Le succès de ses opérations depuis vingt-sept ans est assez connu à la Nlle-Orléans pour qu'il ne soit pas besoin d'en parler. Il extrait les dents positivement sans douleur et sans le moindre danger.
1 nov—6m

BOIS DE CONSTRUCTION

VENANT d'être reçu: Une grande quantité de BOIS DE CONSTRUCTION, CHAUX, CIMENT, LATTES, PLATRE, VOLICHES, BARDEAUX et BRIQUES de toutes qualités, par
V. DEMORUELLE,
Coin Toulouse et Saratoga.

☞ Assortiment complet des articles ci-dessus, toujours en magasin. Prompte exécution de tous les ordres adressés par les marchands commissionnaires.
15 février—1 an

JACOB OTT, Entrepreneur.

RÉPARE les MAGASINS et les MAISONS de résidence.

Fait et répare les cuves.

Les ordres laissés au No 36, Cercle Tivoli, ou chez L. DURAND, coin Toulouse et Chartres, seront exécutés promptement.
13 nov—1an

GRAINES DE JARDINAGE.

Graines de jardinage de Landreth —Récolte de 1867—H Hafner a maintenant un choix complet de graines de jardinage d'hiver et de printemps, et la reçu de l'établissement de D. Landreth & Son, à Philadelphia.

Un beau lot d'oignons
Un choix de graines de fleurs.

Les marchands de la campagne peuvent se pourvoir chez lui de graines par douzaines, centaines ou milliers de papiers.
H. HAFNER, Rue St-Charles, No 105,
24déc—3m En face du Théâtre St-Charles

MOULOR & DUMESTRE,
IMPORTATEURS DE CUIRS FRANÇAIS,
13.......Rue de Chartres.......13.
Anciennement même rue No 104.

R. O. BARROW,
AGENCE DE PROPRIÉTÉS FONCIÈRES
—ET—
Agence Générale. Bureau,
15.........Rue Carondelet.........15

SE charge de l'achat, de la vente et du louage de propriétés de ville et de la campagne. Les charges, contre du recouvrement de loyers, &c.
23 janv 3m

BUSH & GOODE, Avocats,

LOUIS BUSH, associé résident, bureau, rue du Camp, No 92, au-dessus du magasin de J. A. Gresham, Nouvelle-Orléans. Ils exerceront leur profession à la Nlle-Orléans, dans les paroisses Ascension, Lafourche, Terrebonne, Ste-Marie, St-Martin et plaideront à la Cour Suprême. Les personnes de la Nlle-Orléans qui auront des réclamations dans les dites paroisses pourront s'adresser à Louis Bush, bureau rue du Camp.
9 janv—3m

E. W. Burbank. Alfred E Billings

Moulin Crescent City.

Farine de Maïs et Gruau. Grus et Maïs concassé—Avoine et Son—constamment en magasin et à vendre au plus bas prix du marché par
E. W. BURBANK & Co.,
Rue de la Nlle Levée, Nos 137 et 139
28 janv—1 m entre les rues Girod et Notre-Dame

INSTITUTIONS

INSTITUT ST-LOUIS
POUR LES DEMOISELLES,
Dirigé par Mme E. LA VILLEBEUVRE,
SUCCESSEUR DE Mme DERON,
No 275, rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital

On peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'établissement.
21aout—1an

COLLEGE Commercial de Dolbear, coin Camp et Commune, en session continuelle pour d'habiles professeurs. Il a été fondé en 1832, et tient une charte de l'Etat. Ses anciens élèves sont aujourd'hui des teneurs de livres ou associés dans la plupart des maisons les plus sûres de cette ville et des Etats du Sud. Les meilleures classes dans les branches de la Tenue des livres, de l'écriture, la calligraphie, les mathématiques, l'anglais, le français, l'allemand, ou l'espagnol séparément. Une éducation spéciale permettant de gagner $1,000, $2,000 ou $3,000 par an, est la meilleure fortune que des parents puissent donner à leurs enfants. Un diplôme de ce collège est un passe-port sur toutes les maisons de commerce. Catalogues envoyés à qui les demande.
8 nov—tf RUFUS DOLBEAR Président.

**COLLEGE
DE LA LOUISIANE,**
Dirigé par M. le colonel A. FERRIER
PENSIONNAT ET EXTERNAT.

LES cours de cette institution sont en pleine activité. Les classes supérieures confiées à des professeurs de premier mérite, comprennent: le Latin, le Grec, les Mathématiques—Algèbre et Géométrie—et les cours de Rhétorique et de Philosophie en Anglais et en Français.

Les classes intermédiaires et les divisions élémentaires sont placées sous la direction de professeurs expérimentés.

L'Anglais, le Français et la Tenue des livres, y sont enseignés simultanément—L'Allemand, l'Espagnol et l'Italien reçoivent à part des professeurs particuliers.

Les prix d'admission varient de $4 à $10 selon le degré d'avancement des élèves.

Pour le PENSIONNAT on traite de gré à gré avec les familles.

LES CLASSES DU SOIR, destinées aux jeunes gens du commerce, comprennent la Tenue des livres, le calcul du commerce et l'étude de l'Anglais et du Français. —Prix: $5.

Le Collège est situé rue Hôpital, No 134, entre Bourbon et Bourgogne.
26 oct—MVD

Tirage de la Loterie de l'Etat du Kentucky

POUR LE 17 FEVRIER. — CLASSE 180.

Plan de Police.

1er	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me	14me	15me
43	5	31	63	11	15	58	9	14	39	30	64			

Le soussigné donne les renseignements et paie les lots gagnants de toutes les loteries légalisées.
C. T. HOWARD.
Marchand de billets de loterie,
Au coin des rues Camp et Commune.

AVIS — Méfiez-vous des prétendues loteries. — Le public est averti que les tirages quotidiens de la loterie de l'Etat du Kentucky sont publiés dans le Herald et le Times de New York, dans l'Enquirer de Cincinnati, le Republican de St. Louis et d'autres journaux; que les tirages seront toujours exacts.
24déc - au 24 janv

La plus grande réduction de ce jour.
CARTE DE VISITE
à $1 50 par douzaine.
A. CONSTANT, PHOTOGRAPHE,
No 21, rue Hôpital, entre Chartres et Vieille-Levée.

M. CONSTANT annonce à ses amis et au public en général, qu'étant revenu de la Société Photographique, il est maintenant préparé à prendre des portraits sur carte, au prix réduit de $1 50 par douzaine, surpassant en finesse et durabilité tous ceux faits jusqu'à ce jour.

Ambrotypes, porcelaine et ferriotypes portraits à l'huile, au pastel et à l'eau, à 50 pour cent meilleur marché qu'ailleurs. Portraits de personnes décédées ou malades pris à domicile.

Le salon est ouvert TOUS LES JOURS de 6 heures du matin à 6 heures du soir.

Nota—Les personnes qui désirent envoyer des portraits en boîtes, en cadres, en médaillons, etc. en Europe pourront en charger M. Constant qui fera parvenir tous les ouvrages avant de chez lui.
12 janv—2 m—fp—PF

La Machine à Coudre "Eliptic", de SLOAT,
TRIOMPHANTE!

LA FOIRE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE A donné le premier prix à la MACHINE A COUDRE "ELIPTIC" DE SLOAT. On ne pourrait donner une meilleure preuve de LEUR EXCELLENCE.

Je les vends maintenant au bas prix de CINQUANTE PIASTRES et voûne, avec chacune d'elles, un des PATRONS (de McCALL) DE ROBES DE DAMES ET D'ENFANS.

Au grand dépôt de machines du Sud,
M. S. HEDRICK
1janv—1m Rue ... Canal, No 87.

AUGUSTIN & BURTHE.
CABINET D'AVOCATS.
D. AUGUSTIN, JAS. D. AUGUSTIN, F. BURTHE,
Com. des E. U. Notaire pub. Notaire pub.
"AVOCATS ET CONSEILLERS.
4 fév—1m No 16, rue Carondelet.

AGENCE GENERALE

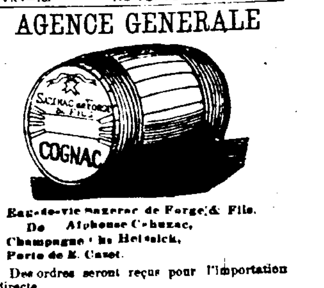

Eau-de-vie Sazerac de Forge & Fils.
Do Alphonse Cobuzac,
Champagne Heidsieck,
Porto de E. Canet.

Des ordres seront reçus pour l'importation directe.
AUG. COUTURIE & Co.
2fév—1an 37, Vieille Levée.

ENTREPOT DE TAPIS, 19, rue de Chartres
A. BROUSSEAU & CO.,
Importateurs, offrent à Bas Prix:

TAPIS—Anglais et américains de toute espèce; toiles cirées, à meubles, et émaillées.
NATTES—500 rouleaux nattes de Chine, 100 pièces de coco.
STORES—Couvertures de tables et de pianos.
DESSUS DE TABLE—Drugget toile et feutre.
RIDEAUX—Dentelles, Reps, tapisseries damas &c.
COUVERTURES DE MEUBLES toile et coton, reps, &c.
CORNICHES, Bandes, Fiches, &c.
29 sept

F. D. RULEFF,
COURTIER.

Fait les affaires de change, achète et vend de l'or et de l'argent, les billets de banques ayant pas-cours, bons scrip d'assurance et effets du gouvernement.
Rue Gravier No 124.
Nouvelle-Orléans. 26 jan—1 m

34.... RUE DE CHARTRES.....34
IMPORTATION DIRECTE.
J. BRANDNER,
MARCHAND TAILLEUR,

Tient constamment en main un assortiment complet de dernières NOUVEAUTÉS en Drap, Casimirs, Velours, Cachemires, Soies, &c., &c., pour habiller d'une façon élégante et à la dernière mode.

34 - - Rue de Chartres - - 34
24 nov—3m

Avis

TOUTES les personnes qui doivent à la succession de feu mon mari Isaac Levy, et toutes celles qui ont des réclamations à faire valoir contre elle, sont priées de s'adresser, pour payer et se faire payer, à MM. Cassbet & Philips, No 35 Exchange Place, Nlle-Orléans.
SARAH LEVY.
1er fév—1 15 29 Exécutrice testamentaire

Vin rouge et blanc, Port, Malère et Sherry.

550 barriques vin rouge, Castelmoron,
450 barriques " Bergasse
" " Paul Emile Thomas, Cette
250 quarts Burgundy port, F Durand,
175 " " Paul Emile Thomas,
250 " madère diverses marques,
250 " sherry
150 barils vin blanc entre deux mers,
250 caisses vin blanc, Château Blasnac,
150 " vermouth, Noily, Prat & Co.,
200 paniers huile Pascal,
400 caisses savon de Marseille,
125 " absinthe Noilly, Prat & Co.
75 " kirsch
300 " vin muscat, Frontignan,
250 " cerises à l'eau-de-vie.
A vendre par BLANCHIN & GIRAUD,
9 fév—12f 62 Vieille Levée.

Sucres de la Havane.

200 caisses clayed.
200 " mascovado, Santa Anna.
A vendre par T. BAILLY BLANCHARD Jr.,
9 fév—3f 56 & 40 rue Vieille-Levée.

Tabac "Century," de Lorillard.

Le TABAC connu sous le nom CENTURY est reconnu aujourd'hui comme le meilleur tabac du soi-disant à chiquer. Il est non seulement de la meilleure qualité, mais on y glisse tous les jours $ 100, savoir:

Le lundi, un billet de $100 dans un papier.
Le mardi, deux billets de $50 dans deux papiers.
Le mercredi, cinq billets de $10 dans cinq papiers.
Le jeudi, dix billets de $10 dans dix papiers.
Le vendredi, vingt billets de $5 dans vingt papiers.
Le samedi, cinquante billets de $1 dans cinquante papiers.

LES CHIQUEURS DU TABAC "CENTURY"

Recoivent non seulement le meilleur article aux mêmes prix que les autres tabacs, coupés fins, mais courent la chance d'avoir en même temps ... greenbacks. On le trouve chez tous les marchands de cigares et de tabac.
SUTHERLIN, CALLAWAY & CO.
Rue Gravier, Nos 105 et 107
Agents pour la vente en gros à la Nouvelle-Orléans.

AVIS
Aux contribuables—Taxes d'Etat.

TOUTES les personnes qui doivent à l'Etat de la Louisiane la taxe de 1867 et le terme de 1868 sont prévenues que le dit taxes doit être acquittée ... au bureau du percepteur, de 9 heures du matin à 3 heures de l'après-midi.
Percepteur de la taxe de l'Etat pour le 4me District
Bureau ... 4me Dist ... 26janv 26

J. A. CELLES,
Architecte et Entrepreneur,

ANNONCE au public et à ses clients qu'il a transféré son bureau au No 37 passage de la Bourse, où il sera visible tous les jours de midi à une heure.
30 jan—1m

C. JAUBERT & Co.,
20......*Rue de Chartres*......20

APPELLENT l'attention des Marchands de la ville, et principalement de ceux de la campagne, sur leur stock de Marchandises sèches, tout récemment achetées à la baisse.

Ces marchandises sont bien assorties, de premier choix, de bon goût et toujours meilleur marché qu'ailleurs.

Les ordres seront remplis avec soin et promptitude.
27 déc—2m

PLUS DE MAUX DE DENTS
E. HABANSK,
Chirurgien-Dentiste,

Vient d'ouvrir son office à l'angle des rues St Pierre et Royale.
ENTRÉE PAR LA RUE ST PIERRE.

Il extrait les dents sans douleur. Heures de consultations de 9 à ... 12 fév—1m

CONSERVEZ VOS DENTS
J. A. CASADAVANT,
CHIRURGIEN DENTISTE
186......RUE DU CANAL......186
entre Bourgogne et Remparts.

Il continue à exécuter scientifiquement toutes les opérations de l'art du dentiste.

Consultations ... en espagnol et en anglais.
16 mai—

Le Dr. CHARLES S. KELLS,
DENTISTE,

Cabinet et domicile, No 14, rue Dauphine, 3ème maison après la rue de Canal, près de Lopez.

Extraction de dents, sans souffrance, au moyen de gaz hilarant ou protoxide d'azote.
24mars—

Compagnie de toitures en ardoises plastiques.

NOUS sommes prêts à couvrir en ardoises les toits neufs, les vieux toits ou les toits en bardeaux, et à garantir un meilleur ... à meilleur marché que l'on puisse le faire en tôle ou en ferblanc. Ce nouveau système a remporté le prix à la dernière foire de l'Etat et le comité général qui a décerné le prix a ajouté les remarques suivantes: "Le comité désire appeler l'attention du public sur cette toiture; c'est la meilleure qu'il ait encore vue." Bureau, rue des Magasins, No. 91.
13 fév—vdf

Département des Travaux hydrauliques.
Banque du Commerce de la Nlle-Orléans.
1er février 1868.

UNE élection de six Directeurs de cette Compagnie aura lieu aux bureaux No 36 rue Poydras, le LUNDI 2 Mars prochain, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.
J. E. PERCY,
1er fév—jusq 2 mars Secrétaire.